

**POUR VENDRE  
LOUER  
ACHETER  
LES ANNONCES CLASSÉES  
647-3311**

# LE SOLEIL

**RÉNOVATION  
ELECTRICITE  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
661-9211  
GUILLOT**

MARDI 20 SEPTEMBRE 1988

QUÉBEC, 92<sup>e</sup> ANNÉE, NO 261  
68 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$  
ILES DE LA MADELAINE-GASPÉ-RIVIÈRE-AU-RENARD-PERCE-ARTISTE 300

35c

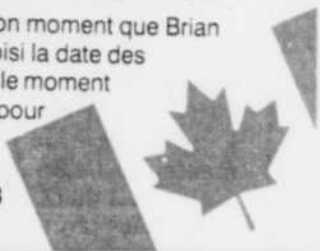
## LE CANADA

### 2,000 cas de sida confirmés au Canada

Les dernières données indiquent que le Canada dépasse le cap des 2,000 cas de sida, dont 1864 hommes, 103 femmes et 36 enfants de moins de 15 ans. **B-16**

### La date des élections choisie depuis longtemps

Il y a déjà un bon moment que Brian Mulroney a choisi la date des élections. Mais le moment n'est pas venu pour lui de la faire connaître aux Canadiens. **A-8**



## LE SPORT

### Louganis conserve son titre olympique du tremplin

Après s'être frappé le crâne sur le tremplin, dimanche soir, l'Américain Gregory Louganis a conservé, hier à Séoul, son titre olympique du tremplin conquis en 1984 à Los Angeles. **S-7 à S-14**

## LA MODE

### Pleins feux sur douze couturiers québécois

Dans le but de promouvoir le talent des créateurs de chez nous, un défilé de mode, présenté par LE SOLEIL, réunissait hier soir, sur une même scène, douze éminents couturiers québécois et leurs plus belles collections. **Cahier C**

## L'ÉCONOMIE

### Hausse de 25% des faillites personnelles et commerciales

En 1988, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août, on dénombre 2,128 faillites personnelles et commerciales dans l'Est du Québec, une hausse de 25% par rapport à 1987. **B-1**

## L'EDITORIAL

### Bell: les abonnés devront payer la note

La grève des techniciens et téléphonistes de Bell en est à sa 13<sup>e</sup> semaine. Les abonnés en paieront un jour le coût. Ottawa doit intervenir. **B-14**

## L'INDEX

|                   |                              |
|-------------------|------------------------------|
| Local et régional | A-3 à A-5                    |
| Le Québec         | A-6 et A-7                   |
| Le Canada         | A-8, A-9, B-15, B-16 et C-17 |
| Le Monde          | A-10 à A-16                  |
| Annonces classées | C-9 à C-14                   |
| Arts              | B-11 à B-13                  |
| Bandes dessinées  | S-19                         |
| Yves Bernier      | A-5                          |
| Bridge            | C-13                         |
| Pierre Champagne  | A-9                          |
| Décès             | C-15                         |
| Économie          | Cahier B                     |
| Feuilleton        | C-12                         |
| Éditorial         | B-14                         |
| Horoscope         | C-13                         |
| Mode              | Cahier C                     |
| Mots croisés      | C-10                         |
| Mot mystère       | C-10                         |
| Où aller à Québec | B-12                         |
| Patron            | C-14                         |

## LA MÉTÉO

Ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés en fin de journée. Maximum de 20 avec des vents modérés. Demain: plutôt nuageux. **S-20**

## Pour 300,000 salariés de l'État

# La CSN réclame \$2.4 milliards

Ce sont des augmentations salariales de 8,7, 7,7 et 7,5 pour 100 que la CSN (Confédération des syndicats nationaux) compte réclamer pour tous ses 120,000 syndiqués de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique lors de la prochaine ronde de négociation avec le gouvernement, en 1989.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Selon la première vice-présidente de la CSN et responsable politique des négociations,

Mme Monique Simard, tous les employés du secteur public, qu'ils soient professionnels, techniciens ou préposés, ont droit à une «bonne» et à une vraie augmentation de salaire car ils ont subi de lourdes

pertes de leur pouvoir d'achat depuis l'imposition des décrets de 1982.

Jugeant «assez bonne» la situation économique du Québec, la vice-présidente trouve justifier que les salariés obtiennent un enrichissement réel et non pas seulement une indexation au coût de la vie. «Cette fois-ci, le gouvernement ne pourra invoquer la mauvaise situation économique pour justifier de faibles hausses salariales. La re-

prise est réelle, le ministre des Finances l'affirme lui-même».

Si le Conseil du trésor appliquait les demandes salariales de la CSN aux quelque 300,000 salariés de l'État, la note à payer serait pour la durée de la convention collective de \$2,4 milliards.

A ces sommes, s'ajoute un montant de \$427 millions que la CSN juge nécessaire pour corriger les discriminations salariales faites aux femmes. La

proposition de la CSN sur l'équité salariale aurait comme effet de relever le salaire minimum de 7,1 pour 100 au cours des trois prochaines années, ceci avant même l'application de la politique salariale. «La centrale présente depuis août au gouvernement son projet sur l'équité salariale et le dossier constitue toujours une négociation dis-

Suite A-2, CSN...  
Autre texte, A-6

## Haiti: les macoutes pourchassés par le peuple et l'armée

La chasse aux Tontons Macoutes est relancée en Haïti. Ce nouveau «déchoukage» s'annonce d'autant plus féroce qu'il est accompli tout autant par les Forces armées haïtiennes que par la population. Le coup d'État du général Avril, samedi dernier, a eu pour effet de littéralement décapiter l'état-major de l'armée haïtienne.

par RENÉ BEAUDIN  
LE SOLEIL

En fait, explique Madame Rachèle Magloire, journaliste à Télé-Haïti, rejointe hier soir à Port-au-Prince par LE SOLEIL, il y a deux chasses aux macoutes actuellement en cours. Les soldats font la leur. Et le peuple fait la sienne.

«Le peuple se venge et se rend justice pour les exactions commises tout autant sous l'ancienne dictature duvaliériste, que sous le gouvernement qui l'a remplacé», dit-elle.

Les soldats pour leur part veulent «éliminer» des «concurrents». Ils visent ce que l'on appelle là-bas les «attachés», au nombre de 7,000, macoutes et «duvaliéristes» plus ou moins intégrés à l'armée haïtienne, après la chute de la dictature, pour les protéger de la fureur populaire, et les «récupérer». Ce sont eux que les Haïtiens appellent les «hommes habillés en vert» ou des «hommes habillés en soldats» qui, finalement, ont pris le haut du pavé dans l'armée haïtienne.

### Chasses parallèles

Ces deux «chasses aux macoutes» sont parallèles, explique Madame Magloire.

Il est difficile de dire ce que

cela signifie du point de vue politique, note-t-elle. «Tout dépend de la rencontre entre ces deux chasses», explique-t-elle. Les événements semblent cependant se précipiter. D'autres informations en provenance de Port-au-Prince soulignent en effet que deux macoutes capturés hier par des soldats ont été remis à la population qui a vite réglé leur compte.

Elle signale que l'actuel «déchoukage» ressemble à celui du 7 février 1986, même s'il n'en a pas la même ampleur, en tout cas pour l'instant. Madame Magloire, au moment de sa conversation avec LE SOLEIL, signalait que l'on entendait beaucoup de fusillades à Port-au-Prince, y compris tout près de chez elle.

Madame Magloire note que les milieux populaires accueillent néanmoins avec scepticisme le coup d'État du général Avril, tant ils ont appris à se méfier des militaires depuis la chute de la dictature, le 7 février 1986. Les milieux politiques, pour leur part, en tout cas les partis politiques qui ont participé aux élections avortées de novembre 87, ont accueilli avec joie le coup d'État du général Avril.

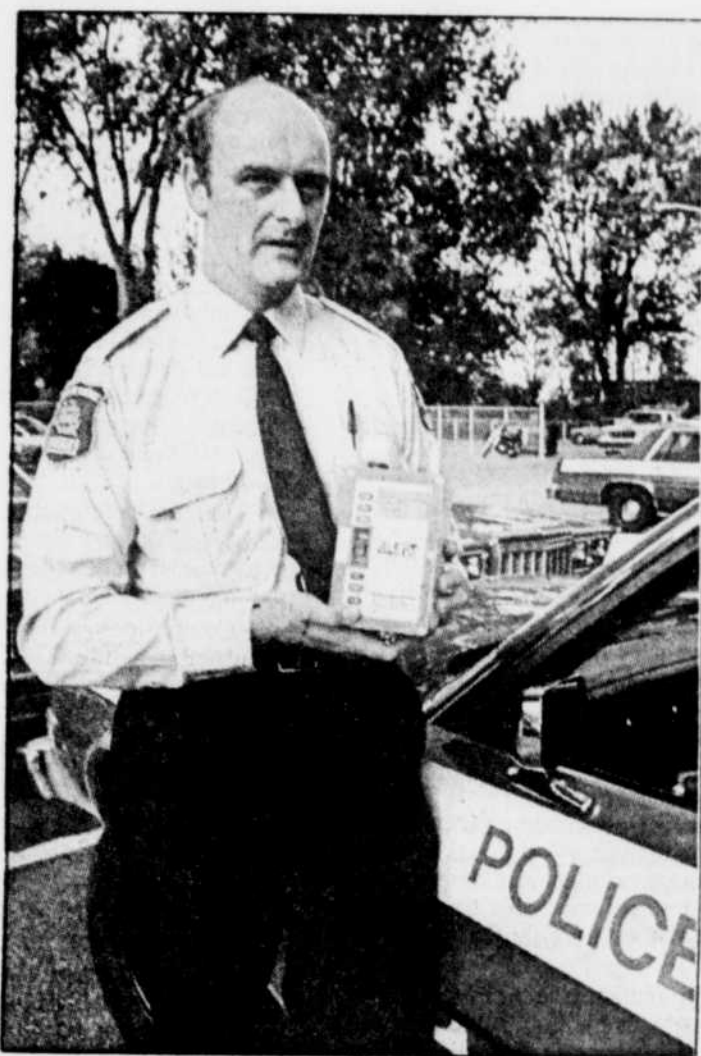
Suite A-2, Macoutes...

Autre texte, A-10



Des soldats haïtiens patrouillant, hier, dans les rues de Port-au-Prince, deux jours après le coup d'État qui a porté le général Prosper Avril au pouvoir.

## L'alcool et l'automobiliste



Les policiers ont maintenant de nouveaux moyens pour dépister les automobilistes en état d'ébriété. L'agent Richard Marcoux de la Sûreté municipale de Québec montre ici l'alcootest de détection Alert qu'utilisent les policiers lors de leur patrouille.

### Malgré des sanctions beaucoup plus sévères

## Les cas de conduite affaiblies demeurent encore aussi nombreux

Les automobilistes interceptés avec un taux d'alcoolémie dépassant la limite légale de .08 sont toujours aussi nombreux malgré l'entrée en vigueur l'an dernier de sanctions plus sévères.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

De janvier à la fin de juillet de cette année, la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ) a enregistré pas moins de 15,734 infractions criminelles comparativement à 15,473 durant les sept premiers mois de l'an dernier. Pour toute l'année 1987, les jugements rendus ont résulté en 26,294 annulations de permis ou suspensions de droit.

À la Sûreté du Québec, les statistiques disponibles viennent confirmer la même tendance. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1988, 9,675 automobilistes ont été interceptés par des agents de la SQ avec des facultés affaiblies comparativement à 9,546 durant la même période l'année précédente.

La révocation d'un permis

survient lorsqu'un juge conclut qu'un automobiliste a commis une infraction criminelle pour avoir conduit un véhicule avec un taux d'alcoolémie dépassant la limite permise, pour avoir refusé de passer le test de l'ivresse-mètre ou pour facultés affaiblies. Une suspension de droit est imposée pour les mêmes raisons à un automobiliste qui roulait illégalement sans permis de conduire, lequel avait été annulé précédemment à la suite d'une infraction criminelle.

Les nouvelles dispositions du code de la sécurité routière au Québec ont fait passer de trois mois à un an la durée de l'annulation du permis de conduire pour un automobiliste trouvé coupable d'avoir conduit avec un taux d'alcool dépassant 80 milli-

Suite A-2, Alcool...

Autres textes, C-8

## Transfert en douce du ministère du Travail à Montréal

Depuis une vingtaine d'années on a démenagé en douce, à Montréal, une bonne partie du ministère du Travail. L'affaire n'a pas donné lieu à une levée de boucliers, comme cela s'est produit ces dernières semaines dans le cas du ministère des Affaires internationales, pour la bonne raison qu'elle s'est déroulée petit à petit, mine de rien.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

Ce calme plat explique sans doute pourquoi l'opération continue. En effet, le projet de loi 30 qui abolit le Bureau du commissaire général du travail, le Conseil des services essentiels et le Commissariat de la construction pour les remplacer par une Commission des relations du travail, précise que celle-ci aura son bureau principal à Montréal. L'organisme qui portait le même nom et qui a été aboli en 1969 avait, lui, son siège social à Québec.

### Au parlement

Au milieu des années 60, au moment où René Hamel était ministre du Travail, ses sous-ministres Gérard Tremblay et Donat Quimper avaient leur bureau à Québec, dans l'édifice

Suite A-2, Déménagement...

Autre texte, A-3

## Relance de la mine Bell à la mi-octobre

THETFORD MINES - Fermée depuis le 5 mars dernier, la mine d'amiante Bell Ltée de Thetford Mines renaîtra vers la mi-octobre.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Deux cent cinquante-cinq des 390 employés syndiqués seront rappelés à l'ouvrage à cette période pour préparer la relance alors que les autres suivront trois mois plus tard pour commencer la production. C'est quasi dans l'euphorie que les travailleurs, réunis en assemblée spéciale hier, ont accueilli cette nouvelle annoncée

Suite A-2, Mine...

**COMPTE-CHÈQUES  
COMPTE D'ÉPARGNE  
ACTIF PLACEMENT**

Les deux comptes qui rapportent le plus haut taux d'intérêt sur le marché. Comparez!

Ils sont conçus pour ceux qui recherchent efficacité, souplesse et rendement élevé dans la gestion de leurs finances personnelles.

**9.75%**  
Jusqu'à

Jean-François Comédien



**TRUST PRÊT ET REVENU**

PLACE D'YOUVILLE 692-1221  
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221  
PLACE DE LA CITÉ 652-1221

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Suites de la première page

## CSN...

tincte de celle de la politique salariale», a répété hier Mme Simard.

Si le gouvernement acquiesçait aux demandes de la CSN touchant l'équité salariale et la politique salariale, le salaire horaire d'un commis passerait au 1er janvier 1989 de \$9,73 à \$9,90 avec l'ajustement (équité salariale) et à \$10,69 avec la hausse de salaire. Pour un travailleur social (échelon 1) le salaire annuel passerait de \$24,687 à \$24,981 et à \$26,979.

En dévoilant hier en conférence de presse le projet de politique salariale, Mme Simard a indiqué que le signal de départ des prochaines négociations était donné. La convention collective des employés vient en effet à échéance en décembre 1988 et au cours des prochaines semaines, les membres de la Fédération des affaires sociales, de la Fédération des employés des services publics, de la Fédération nationale des enseignants du Québec et de la Fédération des professionnels, salariés et cadres du Québec auront à se prononcer sur l'hypothèse formulée par le Comité de coordination des négociations du secteur public.

La première vice-présidente a également souligné que la négociation serait tournée vers l'avenir et non vers le passé. La CSN n'a donc pas la prétention de récupérer pour ses membres ce dont le mauvais contexte économique des années 70 et 80 les a privé. Pour rattraper le niveau de salaire de 1982, il aurait fallu réclamer une augmentation salariale moyenne de 15 pour 100.

Rappelons qu'à la suite du renouvellement des conventions collectives, les salariés du secteur public ont obtenu des augmentations de 3,5 en 1986, de 4,2 en 1987 et de 4,5 en 1988. Les salaires moyens des quatre fédérations se situent donc actuellement entre \$24,000 et \$37,000 par année. La demande originale de la CSN était de 8,6, 6,8 et 6,5 pour 100.

Soulignons également que le Conseil du trésor a offert au printemps de prolonger d'un an les conventions collectives en accordant une augmentation salariale de 4 pour 100. Une offre que seuls la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec ont accepté. Ce qui laisse dire à Mme Simard que le gouvernement devra mettre plus d'argent sur la table pour les 260,000 autres travailleurs. Le nouveau président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, n'a pas encore donné d'indication sur ce point.

Toutefois, l'acceptation par une petite partie des syndiqués complique davantage la formation d'un front commun, admet la CSN dans un document de travail. Les tendances à la division sont nombreuses et manifestes. Mme Simard a mentionné hier que la CSN avait fait seule l'élaboration de sa politique salariale, mais que des discussions seront entamées à l'automne sur de possibles alliances syndicales.

## Alcool...

grammes par 100 millilitres de sang. À cela s'ajoute une amende qui peut varier entre \$300 et \$2,000 selon la décision du juge ou une peine de six mois d'emprisonnement. Qui plus est, les coupables de ce type d'infraction criminelle ne peuvent obtenir un permis restreint depuis juillet 1987.

En outre, dans le cas de conduite avec facultés affaiblies causant des blessures, l'automobiliste est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison et jusqu'à 10 ans d'interdiction de conduire. S'il y a des morts dans l'accident, la peine de prison peut atteindre 14 ans.

### Un paradoxe?

Ces données toutes fraîches pourraient laisser croire que les Québécois sont toujours rébarbités à respecter certaines règles de sécurité routière en dépit des campagnes intensives de publicité de la RAAQ pour dénoncer l'alcool au volant et des peines plus sévères prévues au code de la sécurité routière du Québec et au code criminel canadien.

Le président de la Régie, M. Jean Vézina, voit la situation d'un autre oeil. « Nos relevés indiquent que les habitudes nocturnes des automobilistes québécois quant à la consommation d'alcool se sont améliorées de 50 pour 100 », a-t-il affirmé, au SOLEIL, lors d'une entrevue.

Selon les experts de la RAAQ, cette situation qui peut paraître paradoxale s'explique par une sensibilisation plus grande des Québécois au problème de l'alcool au volant et par une intervention policière plus efficace.

Dans l'ensemble, les 3,7 millions de Québécois détenteurs d'un permis de conduire seraient plus prudents bien qu'aucune étude ne le confirme. Une prudence qui serait toutefois bien fragile. « Le ralentissement des campagnes de publicité ou le relâchement de la surveillance policière sont toujours suivis d'une reprise des mauvaises habitudes », a souligné le président de la RAAQ.

### Surveillance policière

L'intervention policière a été facilitée de différentes façons au cours des deux dernières années. Aujourd'hui, un policier peut arrêter un automobiliste avec un simple soupçon de croire que ce dernier n'a pas respecté la limite du .08. Auparavant, le policier devait avoir un motif raisonnable et probable pour intercepter un automobiliste.

De plus, la plupart des corps policiers disposent maintenant d'appareils de dépistage pour identifier l'automobiliste fautif. Dans un premier temps, on utilise généralement l'alcootest Alert plus facile à transporter. Si le test s'avère positif, la personne est par la suite amenée au poste de police pour passer un second test avec l'ivressomètre conventionnel dont les résultats serviront de preuve en cour.

D'autre part, l'opinion publique semble plus favorable à un contrôle policier plus serré de l'alcool au volant. C'est ce qui a d'ailleurs amené les législateurs à imposer des sanctions plus sévères. « Les policiers sont plus intéressés à intervenir parce qu'ils ont plus de moyens et qu'ils savent que leurs gestes vont donner des résultats », a commenté le directeur des communications de la Régie, M. Pierre Théberge.

### Ville de Québec

Avec ces nouveaux moyens techniques et législatifs, les policiers de la ville de Québec ont intensifié leur action contre l'alcool au volant, a indiqué au SOLEIL l'agent Richard Marcoux du service des relations publiques de la Sûreté municipale.

Le nombre de plaintes pour alcool au volant est passé de 457 en 1986 à 504 l'année suivante. Durant les six premiers mois de 1988, 272 mises en accusation ont été portées. À ce rythme, le total pour l'année sera plus élevé comparativement aux 12 mois précédents.

D'autre part, cette intervention policière semble vouloir donner des résultats intéressants. On note depuis deux ans une diminution sensible du nombre d'accidents.

Sur le territoire de la ville de Québec, 14 personnes ont perdu la vie en 1986 dans des accidents de la route contre 13 en 1987. Durant les six premiers mois de cette année, on a relevé cinq morts accidentelles.

Quant au nombre de personnes blessées dans des accidents de la route, ils sont passés de 1,307 en 1986 à 1,183 l'année suivante. Le bilan du premier semestre de 1988 montre que 574 personnes ont subi des blessures dans de tels accidents.

## Déménagement...

même du Parlement. Aujourd'hui, le sous-ministre en titre et deux de ses trois sous-ministres adjoints sont à Montréal. Seul demeure dans la capitale le sous-ministre adjoint à la recherche, à la

normalisation et à l'administration, M. Serge Rémillard, qui vient de quitter son poste et n'a pas encore été remplacé.

En outre, à cette époque, tous les services — sauf la conciliation — étaient concentrés à Québec: affaires juridiques, arbitrage, normes techniques, recherche, Commission du salaire minimum (devenue la Commission des normes du travail, en 1979), Commission des accidents du travail (appelée maintenant CSST), Commission des relations du travail, Conseil supérieur du travail (devenu le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre), Extension juridique des conventions collectives (décrets).

Tout se passait automatiquement à Québec. Par exemple, lors de la grève à la Compagnie de transport provincial (autobus Voyageur), en juin 1965, le magnat Paul Desmarais a dû établir ses quartiers à Québec durant la médiation spéciale présidée par le sous-ministre adjoint Donat Quimper. Un phénomène qui serait impensable aujourd'hui. À l'exception de l'arbitrage, de la Commission des normes du travail, de l'Extension juridique, de la recherche/normalisation, tous les services énumérés plus haut se trouvent soit partagés entre Québec et Montréal, soit concentrés dans cette dernière ville.

Cette hémorragie n'a pas créé de remous car elle s'est faite petit à petit, à l'occasion très souvent d'une restructuration ou d'une nomination. Autre occasion de choix que des ministres plus montréalais que québécois n'ont pas manqué de saisir: la création d'organismes. C'est ainsi que, dès sa mise sur pied par Maurice Bellemare, en 1969, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre s'est installé dans la métropole. Même chose pour l'Office de la construction du Québec, quelques mois plus tard.

L'administration suivante a accentué ce mouvement: en 1971, on a mis sur pied le Conseil d'arbitrage (chargé de trancher les conflits de compétence relatifs à l'exercice des métiers et emplois dans la construction) et, en 1975, la Régie des entreprises de construction, tous deux installés à Montréal.

C'est également dans cette ville qu'on a implanté le Service de médiation préventive, la Direction des enquêtes spéciales, la Commission des services essentiels, la Direction des ressources humaines, la Direction des affaires extramunicipales, la Direction de la médiation dans les secteurs public et parapublic. Quant au poste de commissaire de la construction, autrefois attaché à Québec, il l'est maintenant à Montréal.

À cause de la façon dont ont eu lieu ces transferts, les Québécois ne s'en sont pas aperçus. Sauf, bien sûr, ceux qui sont attachés au ministère depuis longtemps.

Interrogé à ce sujet par LE SOLEIL, le juge Robert Auclair du Tribunal du Travail reconnaît que, s'il était embauché aujourd'hui, c'est sûrement à Montréal qu'il devrait faire carrière. « Je suis entré au ministère comme conseiller technique au bureau du sous-ministre, à Québec, en 1964. Or, aujourd'hui, les sous-ministres sont dans la métropole », dit-il. Par ailleurs, lorsque M. Auclair est devenu le premier commissaire-enquêteur en chef, en 1969, il exerçait ses fonctions à Québec. Son successeur, Adrien Plourde, a occupé ce poste à Québec lui aussi. Depuis cinq ou six ans, le titulaire de cette charge et son adjoint travaillent tous deux à Montréal.

Même si l'administration du ministère demeure à Québec, la plupart des autres services ont maintenant pignon sur rue dans la métropole. À telle enseigne que, dans certains cas (la conciliation par exemple), Québec est devenu une simple bureau régional.

« Ce sont des centres de décision qui ont quitté Québec pour Montréal. Quand un sous-ministre part pour Montréal, il ne s'en va pas seul avec sa valise, mais avec d'autres fonctionnaires », fait remarquer le juge. M. Auclair comprend qu'une certaine décentralisation soit nécessaire. « Mais, demande-t-il, est-ce normal qu'on vide Québec et réduise son statut? La capitale, c'est la capitale! », lance-t-il. Il ajoute: « Les Américains n'ont jamais songé à déménager une partie de Washington à New York. »

## Mine...

par leurs dirigeants syndicaux (Syndicat des métallos).

Pour 87 d'entre eux, qui avaient été mis à pied le 31 décembre 1987 à la suite de l'interruption des travaux de développement de la mine souterraine, cette annonce a eu l'effet d'un baume. Après avoir épuisé dans trois mois leurs prestations d'assurance-chômage, ces ouvriers n'auraient eu d'autre choix que de faire appel à l'aide sociale.

### Cinq mois plus tôt

Quand la mine avait cessé ses activités parce qu'elle n'était pas rentable, l'employeur avait indiqué qu'il s'agissait d'une fermeture prolongée, pour un temps indéfini. Il n'en fallait pas plus pour semer la panique chez les employés. Bon nombre d'entre eux avaient cru que la mine allait cesser définitivement ses activités. Le président du syndicat des ouvriers rémunérés à l'heure, André Fillion, était de ce groupe.

Le mois dernier, les 425 métallos à l'emploi du producteur Lac d'amianté du Québec Inc. mettaient fin à une grève de trois mois en exigeant de l'employeur, la société en commandite LAB Chrysofile Inc. qui regroupe les trois producteurs de la région depuis le 1er juillet 1986, la promesse que la mine Bell de leurs confrères métallos reprendrait ses activités éventuellement. LAB Chrysofile s'engagea à rouvrir la mine en mai 1989 « si la conjoncture actuellement favorable de l'industrie se maintient. » Malgré cet engagement, bon nombre de mineurs étaient encore sceptiques, à tort, puisque la reprise de la production aura lieu cinq mois plus tôt.

## Macoutes...

Le gouvernement formé hier par le général Avril, semble avoir une « essence différente » de celui qui vient de tomber de même que du Conseil national de gouvernement qui a dirigé le pays du 7 février 86 au 7 février 88, dit-elle.

Les sous-officiers qui ont fait ou inspiré le coup d'État de samedi, indiquent avoir agi de la sorte pour obtenir un changement au sein de l'armée et dans le pays, dit-elle. Ils demandent le retour à la constitution de 1987 avec le maintien de l'article 291, évincant les duvaliéristes de toute activité politique pour 10 ans.

Cette constitution « massivement votée » le 29 mars 1987, rappelle Madame Magloire, avait été abolie par le général Namphy lors du coup d'État du 18 juin 1987. Ils réclament enfin le départ de plusieurs officiers supérieurs qu'ils accusent d'être à l'origine de la dégradation de la situation dans le pays pour avoir notamment « couvert » les activités des Tontons Macoutes.

Cette liste de revendications exprimées par les sous-officiers des forces armées d'Haïti a été acceptée par le général Avril et ne peut cependant laisser les organisations populaires « indifférentes », note Madame Magloire, d'autant plus que l'État-major n'existe pratiquement plus, les officiers supérieurs « macoutes » ou « duvaliéristes » sont sous arrêt, en fuite, se cachent ou refusent tout simplement de coopérer avec le nouveau pouvoir.

Il a fallu quand même un certain temps pour que les Haïtiens se rendent compte que ce coup d'État ne ressemblait peut-être pas tout-à-fait à celui de juin dernier.

Selon Madame Magloire, ce n'est qu'à l'annonce du départ du général Henry Namphy et de la suite de l'ex-maire de la capitale, M. Frank Romain, identifiés comme étant les principaux organisateurs de la tuerie à l'église Saint-Jean-Bosco, que les gens ont commencé à descendre dans la rue et qu'a commencé le « pillage » des résidences de ces deux hommes.

## L'empereur japonais Hirohito sous le bistouri

TOKYO (AFP) - L'empereur Hirohito du Japon, âgé de 87 ans et qui avait subi le 22 septembre 1987 une grave opération intestinale liée à une affection pancréatique, devra être réopéré pour une inflammation du canal biliaire qui a provoqué chez lui des accès de température ces derniers jours.

stabilisé.

Des sources proches de la Maison impériale ont annoncé la nuit dernière à 02H10 locales, que l'état de l'empereur Hirohito, qui avait reçu une transfusion sanguine tard hier soir, s'était quelque peu

Son chirurgien particulier, le professeur Akira Takagi, a dû être convoqué d'urgence dans la nuit ainsi que les membres de son proche entourage.

L'intervention considérée actuellement pour soulager l'inflammation, consisterait à introduire une sonde dans le conduit biliaire pour retirer des liquides bilieux accumulés dans le duodénum comme conséquence de l'inflammation du canal et qui pourraient être à l'origine d'une obstruction.

L'intervention est considérée comme une procédure mineure ne devant prendre qu'une heure sous anesthésie locale.

Selon des sources gouvernementales, l'empereur Hirohito avait vomis du sang hier soir. Les symptômes physiques relevés sur l'empereur, selon le porte-parole de la Maison impériale, sont ceux de la jaunisse avec une décoloration de la peau.



L'empereur Hirohito

## VENTE JOURS D'AUTOMNE

épargnez jusqu'à 41.03 l'ensemble



douceur, confort, durabilité

LES DRAPS PERCALE CANNON

15.99

jumeau rég. 23.00

la percale cannon 180 fils au pouce, moitié coton moitié polyester c'est la garantie d'un drap de qualité. c'est la touche douceur dans votre lit, la touche couleur dans votre chambre... la palette des coloris mode est absolument complète... à vous de les marier à votre décor en harmonie ou en contraste. double 19.99, grand 29.99, fr. grand 36.99, taies st. la paire 15.99, gr. taies 17.99

une économie de 50%



qualité, importation cannon

LA SERVIETTE RAYURES PARASOL

5.99

bain rég. 12.00

un superbe accent de couleur dans la salle de bain... unie ou à rayures en coloris mode de pêche, vert menthe, bleu, rose, une serviette pur coton avec bordure lisérée d'un petit cordon blanc, importée de cannon, profitez des prix spéciaux de la lingerie. main 3.99, débarbouillette 2.59

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 19 septembre  
3-9-5  
7-0-7-5

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



Le chien pisteur de la SQ n'est pas parvenu à trouver la piste du disparu. Quant à M. Laurent McNicoll (médaillon), un des propriétaires du domaine des chutes Sainte-Anne, il trouve déplorable la disparition d'hier.

## Recherches pour retrouver un touriste français égaré à Beaupré

Les recherches devaient reprendre, ce matin, pour tenter de retracer un touriste égaré depuis hier dans le secteur des chutes Sainte-Anne, à Beaupré.

par MICHEL TRUCHON  
LE SOLEIL

Le disparu, un Français originaire de la banlieue de Paris arrivé ici depuis le 12 septembre, a laissé son groupe, hier matin, à la descente de l'autobus, disant qu'il allait faire son jogging, fidèle à son habitude.

La quarantaine d'autres touristes ont effectué la visite des abords du canyon, ce qui leur a pris environ 45 minutes, mais à leur retour ils se sont aperçu que leur compagnon n'était pas de retour.

Des vérifications ont été immédiatement faites, sans que l'on puisse trouver trace de celui qui s'était détaché du groupe. Comme ça n'était pas la première fois que le jeune homme faussait compagnie à ses compatriotes, on n'a pas cédé à la panique et le groupe a poursuivi son voyage organisé, se dirigeant vers Baie-Sainte-Catherine pour l'observation des baleines puis vers Jonquières.

La guide du groupe a par contre été laissée derrière pour voir la façon dont les choses évoluaient. Vers midi, comme le joggeur n'avait toujours pas donné signe de vie, la police a été prévenue et le dispositif de recherches a été mis sur pied.

On ne sait vraiment pas ce qui s'est passé, vers 9 h, aux chutes Sainte-Anne. Le bus est arrivé, a laissé descendre ses 43 passagers venus là pour une visite guidée. L'un d'eux semble être parti en solitaire, pour faire sa course quotidienne.

« S'il voulait courir, il devait le faire dans les sentiers. Est-il sorti des chemins battus, s'est-il cassé un membre ? On ne le sait pas », a dit un policier qui a participé aux recherches.

Une chose est certaine c'est que l'individu, dont l'identité n'a pas été révélée, est un jeune homme réputé pour garder la forme et, partout où il allait, la première chose qu'il faisait était de se mettre à courir dès sa descente d'autobus.

Les propriétaires du domaine des chutes Sainte-Anne, les frères Jean-Marie et Laurent McNicoll, avaient, hier, peine à croire que pareille aventure puisse survenir. « Il n'y a rien de dangereux dans le coin, tous les abords des chutes sont protégés par des clôtures. À part les cas spéciaux, ceux où des gens se sont volontairement jetés à l'eau, il n'y a jamais eu d'accident », dit Laurent McNicoll. À moins, dit-il, que le joggeur soit parti dans les bois... Mais au sud il y a la route qu'il devait forcément rencontrer et, à l'ouest, le village de Beaupré. À l'est, Saint-Ferriol. Alors, où est-il ?

Son frère Jean-Marie, pour sa part, est catégorique : « Il va falloir qu'il sorte quelque part... »

Ce dernier reconnaît qu'il y a des gens qui ont des réactions bizarres, devant le phénomène naturel des chutes Sainte-Anne : « Il y en a qui sont fascinés, au point que certains vont s'agenouiller dans le sentier et faire des prières. Tout est vierge, en apparence, dans le secteur, mais il y a des clôtures de protection partout. Mais la sécurité a un bout... »

On a par ailleurs appris que le disparu était un jeune homme un peu « spécial », qui avait déjà fait une escapade lors de la visite à la chute Montmorency il y a quelques jours.

Mais, selon les frères McNicoll, pareille aventure est une chose dont on aurait facilement pu se passer. « Ça n'est pas le genre de publicité qu'on aime. C'est moins plaisant quand ça arrive chez nous. »

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Sainte-Anne-de-Beaupré ont ratissé le secteur pendant tout l'après-midi, aidés d'un hélicoptère et du maître de chien. Les recherches ont toutefois été vaines et elles devaient reprendre ce matin, cette fois avec l'intervention des membres de l'équipe de plongée.

L'identité du disparu n'a pas été révélée pour la simple et bonne raison que l'on craignait que ses proches n'apprennent la nouvelle via la nouvelle chaîne de télé TV5. La divulgation du nom repose désormais entre les mains du consulat de France à Québec.

### Au ministère du Travail

## Séguin compte stopper la « montréalisation »

L'avènement d'un ministre originaire de Québec à la tête du ministère du Travail, en juin dernier, devrait mettre fin à l'hémorragie vers Montréal.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

Joint par LE SOLEIL, M. Yves Séguin a reconnu qu'une partie du ministère a pris le chemin de la métropole. Il promet qu'il va résister à toute autre demande dans ce sens.

« J'essaie même de rapatrier à Québec certaines instances. Je tente de provoquer des réunions à Québec. C'est là que se trouve le gouvernement, c'est là qu'est la capitale, c'est là que le ministre a son bureau. C'est une question de

principe », a affirmé notre interlocuteur.

« Les décisions doivent se prendre le plus possible à Québec. Je serai très vigilant. Je veux renverser cette tendance voulant qu'on considère Montréal comme LE grand chef-lieu. Le gouvernement est à Québec », a-t-il dit.

M. Séguin n'entend pas seulement ramener certains fonctionnaires dans la capitale, il souhaite aussi y attirer des activités comme des tables rondes, des consultations. « En tant que Québécois, je suis très jaloux du statut de Québec », a-t-il conclu.

### Chasse à la vache

## St-Romuald a pleine confiance en sa police

SAINT-ROMUALD - Le maire de Saint-Romuald, M. Denis Grenier, a réitéré, hier soir, sa pleine confiance aux quatre policiers de la sûreté municipale de l'endroit qui ont participé, le matin du 8 septembre dernier, à une véritable chasse à la vache dans un bois situé à proximité de la 4e Avenue dans cette ville de la Rive-Sud.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

La rocambolesque aventure de cette pauvre bête, qui n'est aujourd'hui malheureusement plus de ce monde, passera sûrement dans les annales comme l'un des événements les plus loufoques à être survenu dans les 134 années d'histoire de Saint-Romuald d'Échemin.

Ayant tout bonnement décidé de quitter en douce de ses quartiers à la compagnie Les Encans d'Animaux Inc., dans le parc industriel de Saint-Romuald, dans la nuit du 7 au 8 septembre, l'animal fut traqué par quatre policiers, tôt, le matin. Postés à moins de 20 mètres de leur cible tachetée, les limiers tirèrent huit coups de feu n'atteignant que très légèrement la pauvre bête effrayée. Plus tard, un coup de carabine tiré par un pompier devait mettre abruptement fin au supplice de la vache.

Depuis ces événements, le service policier de Saint-Romuald en prend pour son rhume. Négligence ou inhabileté des agents.

Hier soir, le maire Grenier a laissé entendre qu'aucune mesure disciplinaire n'avait été prise contre les quatre policiers. « À ce que je sache, il n'ont pas tiré sur des hommes, des femmes ou des en-

fants », a-t-il affirmé devant la dizaine de journalistes qui s'étaient pointés, hier soir, à l'assemblée du conseil municipal. Affirmant que les policiers de Saint-Romuald n'avaient pas la réputation d'avoir la gâchette facile et qu'ils ont, sans doute, tiré à plusieurs reprises dans l'espoir de contenir les mouvements de la vache, le maire a tout de même indiqué que Saint-Romuald a demandé un avis à la Commission de police du Québec avant d'imposer quelques sanctions que ce soit, si évidemment, Saint-Romuald tient à punir ses policiers.

Il est évident qu'un événement du genre et, par conséquence, toute la couverture médiatique qui l'entoure obligera la ville à prendre des mesures pour qu'un incident du genre ne se répète pas. Un incident qui pourrait cette fois avoir des conséquences encore plus tragiques.

« Toutes les parties devront prendre leurs responsabilités », reconnaît M. Grenier. Ainsi, la ville entend exiger que Les Encans d'Animaux Inc. clôture ses installations pour éviter que d'autres bêtes prennent la clé des champs, qu'elle se porte responsable de tout animal qui s'échappe et qu'elle collabore avec la Société protectrice des animaux pour capturer ou pour abattre, s'il le faut, le vagabond.

### Travaux étalés sur sept ans

## Démarrage des Terrasses du Faubourg, à Charlesbourg

Le chantier du plus grand projet de construction résidentielle de la région de Québec s'est déjà mis en branle à Charlesbourg. Demain, le consortium formé des compagnies Paul Martin, Macyro et Jean Thériault annoncera qu'il reprend à son compte les idées du groupe Clifton pour mener à terme Les Terrasses du Faubourg.

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

Évalué à plus de \$300 millions, ce projet de la société de gestion Clifton sera construit par phases successives au cours des sept prochaines années dans le secteur de la montagne des Roches, au nord de la 80e Rue et à l'ouest du Carré de Tracy, dans le quartier Bourg-Royal.

Lors d'une visite du chantier, LE SOLEIL a pu constater que d'autres entreprises seront associées au consortium pour la construction des habitations : il s'agit de Dan Construction, Verbois et Meunier. Les fondations d'au moins deux maisons sont levées de terre et les rues de la phase 1-A sont aménagées.

D'ailleurs, dans une entrevue exclusive accordée en mai 1987,

LE SOLEIL avait appris les détails de l'ensemble du projet. Le directeur de Clifton à Québec, M. Bernard Girard, avait déclaré alors que le projet serait entièrement planifié avant d'être réalisé et que les Terrasses du Faubourg seraient construites selon des normes très précises pour créer un milieu de vie de qualité.

Avec le prolongement des boulevards Loiret et Jean-Talon, qui devrait se faire dès le printemps prochain, les promoteurs prévoient un accès facile aux grands axes routiers de la région. Les quelque 12,3 millions de pieds carrés à développer compteront pas moins de 4,174 unités de logements, dont des maisons unifamiliales, bi et tri-familiales, des maisons jumelées, de petits édifices à logements et des condos. Ces derniers devraient se retrouver le long de la 80e Rue et du

prolongement des deux boulevards. Le coût des maisons devrait se situer entre \$100,000 et \$300,000.

La phase 1-A, qui deviendra propriété du consortium, devrait comprendre plus de 250 unités et se situe tout près du parc de la montagne des Roches, d'une superficie de 1,3 million de pieds carrés. L'aménagement du parc est d'ailleurs en cours. La protection du parc avait été prévue dans le protocole d'entente liant la municipalité, le groupe Clifton et tout promoteur éventuel devant être associé au projet.

Ce protocole, signé en octobre 1987, garantissait entre autres à la municipalité des revenus de taxes dépassant les \$6 millions par année (en dollars de 1987) par l'imposition de normes minimales d'évaluation foncière. M. Girard avait de plus affirmé au SOLEIL que dans chacune des étapes du projet, la société Clifton aurait un droit de regard et prendrait toutes les mesures nécessaires pour réaliser un produit de très haute qualité.

Une autre particularité de ce



Devant la maquette des Terrasses du Faubourg, le directeur du projet du groupe Clifton, M. Bernard Girard, indique la délimitation de la première phase du projet d'ensemble évalué à plus de \$300 millions.

projet d'envergure, constatée d'ailleurs dans les travaux d'aménagement de la première phase, consiste en l'enfouissement de tous les fils électriques, téléphoniques et de télédistribution. Enfin, le promoteur des Ter-

resses du Faubourg avait souligné que le projet était situé dans un secteur de choix tant au plan géographique qu'en raison de l'arrivée prochaine d'un établissement d'enseignement collégial, du prolongement de deux boulevards

menant directement aux autoroutes Laurentienne et de la Capitale, en plus des modifications des parcours des autobus de la CTCUQ et de l'aménagement du terminus au coin de la 80e Rue et du boulevard Henri-Bourassa.

Des milliers de dollars à gagner

ET UN VOYAGE POUR 2 À CARTHAGÈNE EN COLOMBIE

AM 128

LE SON D'UNE VIE

CKCV la radio des succès souvenirs

JE PARTICIPE AU CONCOURS "LES AMBASSADEURS" J'AI INVITÉ DEUX PERSONNES, PARENTS, AMIS OU VOISINS À ÉCOUTER CKCV-AM-128 ET COMPLÉTE CE COUPON

|               |                                |
|---------------|--------------------------------|
| NOM _____     | MES INVITÉS SONT:<br>NOM _____ |
| ADRESSE _____ | TÉL. _____                     |
| TÉL. _____    | NOM _____                      |
|               | TÉL. _____                     |

FAITES PARVENIR À: CKCV-AM-128, 800, Place d'Youville, Suite 2100 G1R 4W7  
Règlements du concours disponibles à la station

# Québec est prête à restaurer le secteur de la SIDAC du Faubourg

La ville de Québec souhaite entreprendre la restauration de la rue Saint-Jean extra-muros, comme le réclament les marchands de la SIDAC du Faubourg, mais encore faut-il que le gouvernement du Québec rétablisse son programme de revitalisation des centres-villes.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

Dans une lettre qu'il adressait cette semaine au président de la SIDAC, M. Jean Garon, le vice-président du comité exécutif de la ville de Québec, M. Jean-Paul Morency, écrit que la ville a terminé l'aménagement de la rue Cartier et de la rue Saint-Jean intra-muros et que des travaux étaient

en cours dans le secteur de la 3e Avenue et de la Canardière.

Il demande l'appui de la SIDAC pour que le gouvernement du Québec rétablisse les mesures d'aide accordées par le programme Revi-Centre, précisant toutefois que la partie de la rue Saint-Jean située entre la rue Turnbull et l'autoroute Dufferin, est inscrite

sations dans ce domaine.

La lettre de M. Morency se voulat une réponse à une lettre que lui faisait parvenir M. Garon, à la date du 8 juillet, réclamant un meilleur traitement pour ce secteur.

Au nombre des revendications, le président de la SIDAC demandait que le ramassage des ordures ménagères se fasse plus tôt dans la journée et qu'il soit fait trois fois par semaine. À cela, M. Morency répond qu'on risquerait de voir les ordures sur les trottoirs la veille au soir en exigeant que les camions passent plus tôt le matin. Quant à un troisième ramassage

hebdomadaire, M. Morency se dit prêt à l'instaurer si les membres de la SIDAC acceptent de payer la facture... soit \$997 par semaine si cela devait se faire du lundi au vendredi, mais seulement \$498, si c'était le samedi.

La ville, selon la lettre de M. Morency, est bien prête à étendre la durée des parcomètres jusqu'à 120 minutes, compte tenu de la présence de 23 restaurants. Cependant, étant donné le coût élevé que cela nécessite, il faudrait organiser une consultation par la poste pour connaître l'opinion des 78 autres établissements commerciaux. Toujours à ce propos, M. Morency écarte sans hésitation l'idée de la SIDAC voulant que les parcomètres ne soient pas en vigueur entre midi et 13 h 30, pour attirer du monde dans les restaurants.

Relativement aux problèmes de stationnement, le conseiller Morency en traite longuement. Il écrit notamment que certains endroits de ce secteur pourraient être l'objet d'un programme de subventions annoncé récemment pour l'aménagement de stationnements souterrains. Par contre, il précise que certains projets de stationnements étagés mis de l'avant semblaient beaucoup trop coûteux à réaliser.

Contrairement au souhait de la SIDAC, M. Morency est d'avis que la ville ne pourrait pas désynchroniser les feux de circulation pour ralentir la circulation, mais qu'il serait possible de parvenir à cette fin en modifiant la vitesse des changements.

Quant à l'amélioration du déneigement, M. Morency écrit que le service semblait déjà très satisfaisant, sauf qu'on cherchera, au cours de la prochaine saison hivernale, à corriger certaines lacunes relativement à l'entretien des trottoirs.

Enfin, au plan de la sécurité, M. Morency note que les représentants de la SIDAC avaient eu l'occasion d'exprimer leur satisfaction pour les récentes modifications apportées.



La candidature de M. Gabriel Légaré a été confirmée officiellement, hier, par le chef du Progrès civique et maire de Québec, M. Jean Pelletier, à gauche.

Dans Sainte-Odile

## Le Progrès civique aura Légaré comme candidat

Le président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et vice-président de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), M. Gabriel Légaré, sera le candidat du Progrès civique de Québec dans le district numéro un (Sainte-Odile) lors des élections partielles du 6 novembre.

par PIERRE MARTEL  
LE SOLEIL

Dévoilée dans LE SOLEIL, la semaine dernière, la candidature de M. Légaré a été confirmée officiellement, hier matin, par le chef du Progrès civique et maire de Québec, M. Jean Pelletier.

Rappelons, en passant, qu'une élection partielle est devenue nécessaire dans le district numéro un à la suite du décès du conseiller Jacques Boudreau, il y a quelques semaines. D'ailleurs, M. Pelletier n'a pas manqué de souligner que les gens de Sainte-Odile ont perdu un représentant exceptionnel.

Le chef du Progrès civique a précisé que la candidature de M. Légaré a été retenue par un comité formé d'élus et de gens du quartier.

Commissaire

S'il est élu le 6 novembre, M. Légaré entend continuer à siéger comme commissaire à la CECQ. «Je ne vois pas de situation de conflit d'intérêts entre les fonctions de commissaire d'école et

d'élus au conseil municipal. Je représenterais les mêmes personnes aux deux endroits», affirme-t-il. Cependant, il s'accordera une période de réflexion de quelques mois pour décider s'il peut mener de front les deux fonctions.

Quant à son poste de président général de la FCSCQ, M. Légaré fait savoir qu'il le quittera en mai 1989. «Mon mandat prend fin à ce moment-là. Or, j'ai déjà annoncé à mes collègues de la fédération que je ne serai pas candidat pour un autre mandat», explique-t-il.

Le candidat du Progrès civique mise beaucoup sur son engagement social dans un quartier où lui et sa famille vivent depuis une trentaine d'années.

Enfin, notons que le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Québec, le Rassemblement populaire de Québec, doit procéder au choix de son candidat, le 5 octobre. Jusqu'à maintenant, une personne, M. Donald Baillargeon, a manifesté son intention de se porter candidat. Ce dernier a été candidat dans le même district, en 1985. Il avait recueilli 26 pour 100 des suffrages exprimés.

## Réunion décisive pour le projet de fusion entre Lévis et Lauzon

LAUZON - Le projet de regroupement des villes de Lévis et de Lauzon s'engage dans une étape cruciale. Le 28 septembre, les élus de ces deux municipalités de la Rive-Sud de Québec se réuniront afin d'entreprendre les pourparlers décisifs sur l'avenir de ce projet à l'étude depuis le mois de mai dernier.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

C'est probablement au lendemain de cette importante réunion que l'on saura à quel moment la population pourra connaître les grandes lignes de l'étude de faisabilité préparée par les cadres supérieurs des deux villes et des représentants du ministère des Affaires municipales.

La version définitive de cette étude sur les avantages et les désavantages d'un regroupement de Lévis et de Lauzon a été passée au crible, jeudi dernier, par un comité restreint formé par les maires Jean-Marc Lessard (Lauzon) et Vincent-F. Chagnon (Lévis) et de conseillers des deux villes. Le comité restreint a finalement décidé de déposer le rapport à la ta-

ble des deux conseils.

Si tout se déroule sans anicroche, déclarait récemment, au SOLEIL, le maire de Lauzon, la population pourrait être informée de tous les détails de ce projet de regroupement dès le mois d'octobre.

Advenant un appui unanime des élus municipaux et une volonté des Lévisiens et des Lauzon-

nais en faveur de la création d'une nouvelle ville de plus de 35,000 habitants, M. Lessard estime que le regroupement pourrait être officialisé en janvier 1990. Ce qui voudrait dire que les élections municipales prévues en novembre 1989 à Lévis seraient reportées à l'année suivante alors que les électeurs de Lévis et ceux de Lauzon seraient appelés à voter pour le premier conseil municipal de la nouvelle ville. Entre-temps, cette dernière serait administrée par un conseil provisoire composé des 14 élus actuellement en poste à Lévis et à Lauzon.

En Bref

### Etude sur la maison pré-usinée

THETFORD MINES - L'Association coopérative d'économie familiale de la région de Thetford Mines mènera une enquête sur la maison pré-usinée au Québec. L'étude portera sur l'importance du marché de la maison modulaire, les forces et faiblesses de cette industrie, et les normes gouvernementales qui la régissent. Établi à \$8,000, le coût de cette recherche sera payé grâce à une subvention obtenue de l'Office de protection du consommateur.



Mlle Nathalie Lahaie, du boulevard de l'Ornière, à Neufchâtel, est l'heureuse gagnante d'un manteau de fourrure d'une valeur de \$5 000, gracieuseté de Forgues Fourrures, CHRC et Construction canadienne T.J. Le tirage a eu lieu le 5 septembre, à 22 h 30, à la maison LA FELIX de Construction canadienne T.J. à Expo-Québec. De gauche à droite: M. Raymond Renaud, de CHRC/CHOI, M. Jean-Yves Gagnon, de Construction canadienne, Mlle Nathalie Lahaie, l'heureuse gagnante, M. Roland Forgues, de Forgues Fourrures.

CHRC  
80

FORGUES  
FOURRURES

CONSTRUCTION  
CANADIENNE  
RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

«Le libre-échange. Soyons prêts à en profiter».

Madame Jeannine Guillevin-Wood  
Présidente et chef de la direction  
Guillevin International inc.  
Distributeur de produits électriques,  
fournitures et équipement industriels  
Ville Saint-Laurent (Québec)

«À titre de compagnie œuvrant dans le domaine de la distribution, nous sommes favorables au libre-échange. L'accord nous permettra l'accès à un plus vaste réseau et nous ouvrira de nouveaux horizons dans un marché dont nous connaissons bien les particularités. Chez Guillevin, nous croyons que les bienfaits que nous devrions retirer de cette entente compenseront largement les inconvénients d'une compétition élargie. Pour une compagnie comme la nôtre qui ne cesse d'accroître son chiffre d'affaires, les opportunités d'élargir l'éventail de ses produits, d'augmenter ses points de vente par voie d'acquisitions ou de fusions et de renforcer les liens déjà existants avec les manufacturiers américains sont très séduisantes. C'est donc avec beaucoup d'optimisme que nous entrevoions cette nouvelle façon de faire affaire avec nos voisins immédiats dont les impératifs de gestion sont les nôtres. Notre politique de croissance étant maintenant bien établie, ayant chez nous l'expertise et la main-d'œuvre qualifiée, nous ne pouvons que réussir devant les possibilités qu'offre un marché représentant 50% de la distribution mondiale de produits de matériel électrique.» Les Canadiens se préparent pour le libre-échange. Le gouvernement du Canada est là pour les aider.

Si vous avez des questions au sujet de l'Accord de libre-échange, veuillez appeler sans frais au 1-800-267-8527 (8 h à 20 h - heure de l'est - du lundi au vendredi, sauf les jours fériés) ou écrire à cette adresse: Ministère des Affaires extérieures - DMTN - Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

L'honorable John C. Crosbie,  
Ministre du Commerce extérieur  
Honorable John C. Crosbie,  
Minister for International Trade



RICHARD GENDREAU



YVAN LACASSE



JEAN-CLAUDE GAGNON

25  
ans

ARCON  
CANADA

Au service  
de votre  
satisfaction

- ◆ 25 ANS D'EXPÉRIENCE
- ◆ GAMME DE PORTES ET FENÊTRES POUR TOUS LES BUDGETS
- ◆ PLUS DE 50,000 CLIENTS SATISFAITS
- ◆ GARANTIE DE 7 ANS PRODUITS ET INSTALLATION
- ◆ PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE

TERME MAXIMUM 60 MOIS  
TAUX SUJETS À CHANGEMENT  
SANS PRÉAVIS

10 3/4%

CalorVerre®

Cette pellicule transparente dans un vitrage scellé conserve aux maisons leur chaleur en hiver et leur fraîcheur en été  
POUR UN CONFORT ACCRU... EN TOUTE SAISON

1005, St-Jean-Baptiste

Suite 121 871-1825



M. Denis Therrien, à droite, le porte-parole d'un nouveau groupe de citoyens, a été empêché, hier soir, par le maire Yvan Canac-Marquis, debout au centre, de lire les quatre paragraphes d'un discours qu'il avait préparé pour dénoncer la suspension du greffier.

## Un groupe de citoyens va surveiller de près les édiles de Saint-Nicolas

SAINT-NICOLAS - Un regroupement de citoyens a été constitué à Saint-Nicolas, ces derniers jours, à la suite de la suspension sans salaire du greffier municipal, M. Yvon Lemay. Il est bien déterminé à surveiller de très près l'administration que dirige le maire, M. Yvan Canac-Marquis. Mais, hier soir, c'est avec difficulté et très brièvement que ce comité a pu poser son premier geste devant les élus municipaux.

par GILLES PÉPIN  
LE SOLEIL

« La démocratie vient d'en prendre pour son rhume », a commenté le porte-parole du groupe, M. Denis Therrien, en sortant de la Maison du citoyen où il venait d'être empêché de lire les quatre paragraphes d'un discours qu'il avait préparé pour dénoncer la suspension qu'il qualifie d'injuste.

Tout juste avant la période réservée pour les interventions des citoyens, le maire Yvan Canac-Marquis avait annoncé que le conseil imposait un moratoire d'une durée de 30 jours précisément en ce qui concerne le différend existant entre la ville et le greffier.

Ce qui doit donner le temps aux élus locaux de scruter le rapport d'une étude qui vient d'être terminée et portant sur la structure de travail et la répartition des tâches à l'hôtel de ville. Ce docu-

ment, appelé le rapport Séguin, doit être reçu ce matin.

**Une collecte de \$600**

Hier soir, la salle du conseil était bien remplie, puisqu'il y avait notamment une remise des prix du concours Maisons fleuries. Le nouveau comité que dirige M. Therrien était lui-même représenté par une quinzaine de membres. M. Therrien, en insistant sur le fait que le moratoire ne devait pas brimer les citoyens, réussit péniblement à livrer publiquement une partie de son message, le maire menaçant finalement d'interrompre la séance.

Le porte-parole dut donc continuer dehors. Il a remis un chèque de \$600 à l'épouse du greffier, Mme Yvon Lemay, soit à peu près l'équivalent du salaire net perdu par M. Lemay durant la semaine de suspension se terminant ce matin. M. Lemay avait écopé de la mesure disciplinaire, la deuxième du genre depuis janvier, parce que

le maire, par son vote dominant sur l'égalité des voix des conseillers, l'avait justifiée par un motif d'insubordination.

Denis Therrien a déclaré qu'ils sont déjà plus de 30 personnes dans son groupe. « Nous croyons que la présente situation est causée par des motifs personnels et non pas professionnels ». A son avis, il serait donc juste de parler d'un conflit de personnalité.

Le greffier Yvon Lemay a déclaré au SOLEIL, hier après-midi, qu'il ne voulait faire aucun commentaire, ce qu'un conseiller juridique lui a recommandé. En janvier dernier, cependant, on se souvient que M. Lemay lui-même se disait victime d'un climat de harcèlement et d'intimidation.

## Postiers de Lévis: Fontaine justifie son absence

LÉVIS - C'est parce qu'il avait donné sa parole à d'autres organisations de la Rive-Sud que le député fédéral de Lévis, M. Gabriel Fontaine, n'a pas participé, dimanche dernier, à l'assemblée publique du syndicat des postiers.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Les postiers s'opposent farouchement au plan de privatisation de la Société des postes qui pourrait conduire, selon le syndicat, à la fermeture des infrastructures postales de Lévis et de St-Romuald.

« J'avais promis ma présence aux organisateurs des fêtes du 10e anniversaire d'un HLM, à Charny et de la course Terry-Fox, à Lévis », a expliqué, hier, au SOLEIL, le député conservateur en précisant qu'il n'avait pas l'habitude de se défilier de ses engagements.

M. Fontaine a ajouté qu'au cours de la semaine dernière, il a fait parvenir une lettre au syndicat des postiers dans laquelle il reprenait les paroles du ministre responsable de la Société des postes, M. Harvie Andre, niant toutes les rumeurs de fermeture et de diminution de services dans la circonscription de Lévis.

Selon lui, l'assemblée de dimanche, à laquelle participaient ses deux futurs adversaires aux prochaines élections fédérales, MM. Denis Sonier (PLC) et Jean-Paul Harney (NPD), n'aura servi qu'à détourner l'attention de la population des grands dossiers de la Rive-Sud et à faire inutilement peur au monde.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON**  
**DR BERNARD BERTHIAUME**  
**DR JEAN DESLANDES**

**Optométristes**

- Examens de la vue
- Verre de contact ● Lunettes
- Soins professionnels complets



Yves  
**BERNIER**

### L'Histoire au quotidien

L'Hôtel-Dieu de Québec aura 350 ans bien sonnés l'an prochain.

Pour cet anniversaire peu commun en terre d'Amérique l'établissement offre un agenda 1989 de belle facture. Une façon de planifier son emploi du temps tout en suivant au fil des semaines et des mois les balbutiements de cette vénérable institution, depuis le voyage de trois mois des premières fondatrices parties de Dieppe. Point intéressant à souligner : on a prévu une page complète au début de chaque mois qui permet de voir d'un coup d'oeil les dates importantes des semaines à venir. C'est un projet conjoint qui a réuni plusieurs collaboratrices chez les Augustines et les Ursulines de Québec. Soeur **Thérèse Caron** était chargée de projet avec ses consœurs des Augustines, et soeur **Gabrielle Noël** a fait de même chez les Ursulines. L'agenda est en vente au musée des Augustines, 32, rue Charlevoix, au coût unitaire de \$7.95. On peut se le procurer à la Librairie française au même prix. Chez Garneau, on le vend \$1 de plus.



### L'invasion Journey's End

Coup sur coup, mercredi et jeudi dernier, **François Tessier**, superviseur des établissements québécois de la chaîne de motels Journey's End inaugurerait leurs installations de Sainte-Foy (boulevard Hamel ouest) et de Lévis (du Vallon est). La mairesse de Sainte-Foy, **Andrée Boucher**, s'était fait remplacer par un conseiller, mais le maire de Lévis, **Vincent Chagnon**, était présent. Aux deux endroits, on avait invité les autorités locales de même que des représentants du monde des affaires. Et les invités étaient unanimes : les chambres sont spacieuses, meublées avec goût, et pour des motels neufs, \$39.88 par nuit, c'est plus que raisonnable. Cette chaîne canadienne, dont le siège social est à Belleville, Ontario, s'est d'abord développée dans cette province (44) et dans le nord-est des États-Unis, pour « sauter par-dessus » le Québec et construire une quinzaine de relais routiers dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ouest. Il y a trois ans, le premier Journey's End de la région ouvrait sur le boulevard Duplessis, à l'Ancienne-Lorette, et depuis un an, 12 nouveaux établissements ont été construits au Québec.



Parmi les dizaines de petits points indiquant les emplacements des Journey's End, la gérante Diane Lalonde indique le point de son motel de Sainte-Foy en présence du superviseur du Québec, François Tessier.

### Docteurs en optométrie

C'est avec leur diplôme en main que les optométristes québécois **Bernard Berthiaume**, **Jean-Paul Crépeau**, **Jean-Paul Lachance**, **Renée Nolin** et **Marcel Tremblay** pourront désormais se faire appeler « docteur ». Environ 600 des quelque 1,000 optométristes du Québec diplômés avant 1981 ne détenaient qu'une licence en sciences en optométrie, à cause d'une anomalie dans le système d'éducation du Québec. Contrairement aux autres universités nord-américaines de formation en optométrie qui décernent un doctorat à leurs finissants, l'Université de Montréal, seul établissement francophone à décerner un diplôme dans cette discipline, n'accordait qu'une licence. Nos optométristes affichaient légalement leur titre de docteur, mais il n'avait pas le doctorat académique correspondant. Les pressions des praticiens du Québec ont convaincu en 1984 le ministère de l'Éducation d'apporter les correctifs. De concert avec l'Université de Montréal, l'Ordre a donc lancé un programme ad hoc de doctorat en optométrie destiné aux optométristes en pratique qui n'avaient pas ce grade universitaire. Trois cent d'entre eux se sont prévalus du programme et 240 l'ont suivi avec succès.

### Gagnants de l'Info-Jeu

Leur visite au pavillon du Québec lors d'Expo-Québec leur a été profitable. **Roland Boucher**, de Breakeyville, et **François Poirier**, de Québec, ont en effet gagné une série de prix attribués au hasard parmi les participants à l'Info-Jeu du ministère des Communications. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a remis à chacun un canot de 14 pieds, un moteur électrique avec batterie, une paire d'avions, trois ceintures de sauvetage et autres objets semblables qui leur permettront de découvrir les 16 parcs du Québec. Par ailleurs, **France Lefebvre** et **Céline Gagné**, de Québec, **Ginette B. Cloutier**, de Cap-Rouge, **Roland Dubord**, de Donnacona, et **Marc Boisvert**, de Laurier-Station ont gagné un séjour à la ferme offert par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation durant l'Expo.

### En bref...en bref...en

On ne s'est pas gêné, mercredi dernier, pour taquiner **Jacques Roland**, du Chanoine Kir, et son épouse **Diane**, sa « vraie patronne », dégustant confortablement leur apéro avec leur associé administratif **Gerry Pagé**, chez un de leurs compétiteurs, le bar-restaurant Optimum des frères **Khédéri**. Ils n'étaient pas mal à l'aise du tout puisque de toute façon, la clientèle, l'atmosphère et la bouffe sont super, comme chez eux, me dit-on, car je n'ai pas encore eu le temps d'y mettre les pieds. Mais la meilleure, c'est que le lendemain soir, un de nos espions a aperçu **Fredj Khédéri** au Chanoine Kir. Ce ne sont que des échanges de bon voisinage, si j'ai bien compris...

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

MAINTENANT, J'AI LE

FEU  
VERT

...EN AFFAIRES



La force de l'expérience de Location Pierre Lafleur et la solidité financière du Mouvement Desjardins s'unissent pour former LOCATION DESJARDINS... et donner à votre entreprise les moyens de prendre les devants en affaires.

LOCATION DESJARDINS vous propose des contrats de crédit-bail qui correspondent parfaitement à vos besoins, avec des modalités claires et pensées pour s'adapter au rythme et à l'évolution de votre entreprise. Obtenez l'équipement qui répond à vos besoins :

- Ordinateurs
- Photocopieurs
- Appareils téléphoniques
- Appareils médicaux ou dentaires
- Équipement industriel
- Et plusieurs autres.

Pour un service rapide, efficace et des recommandations judicieuses, faites appel aux experts-conseils de LOCATION DESJARDINS : ils vous donneront le feu vert!

**LOCATION DESJARDINS**  
DIVISION DE CREDIT INDUSTRIEL DESJARDINS

Pour services aux particuliers et entreprises  
QUÉBEC 872-7616  
Pour services aux détaillants d'équipement  
QUÉBEC 872-3031

## Secteurs public et para-public

## Revendications pour réduire le temps de travail

La réduction du temps de travail pourrait faire l'objet d'une revendication commune des salariés des secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de la fonction publique représentés par la CSN.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Dans l'hypothèse salariale de la prochaine négociation dans le secteur public dévoilée hier à Longueuil, la CSN propose trois mesures pour réduire le temps de travail: une augmentation du temps de vacances, la semaine de quatre jours pour les gens âgés de 55 ans et plus, et enfin, une réduction du temps de travail pour les salariés du réseau de la santé et des services sociaux travaillant à temps complet sur un quart stable de soir et du nuit.

« Nous sommes conscients que notre membership vieillit et que cela entraîne des attentes particu-

lières. Comme nous ne sommes pas déconnectés, nous formulons des propositions », a souligné hier Mme Monique Simard, première vice-présidente de la CSN et responsable à l'exécutif des négociations dans le secteur public.

Parmi les quelque 300.000 salariés du secteur public, 10 pour 100 sont âgés de plus de 55 ans. En 1991, la proportion grimpera à 14 pour 100, a indiqué un économiste de la CSN. Le comité de coordination des négociations du secteur public (CCNSP) propose donc qu'à compter du 1er juillet 1990, les personnes âgées de 55 ans et plus bénéficient de l'équivalent d'un congé hebdomadaire payé, afin que leur semaine régulière de

travail passe de cinq à quatre jours, sans perte de salaire. Cette mesure réduirait d'environ 20 pour 100 la durée de la semaine de travail qui oscille entre 32 et 38 heures.

La CSN préconise également de viser à allonger la durée des vacances annuelles à compter de 1990 en accordant cinq semaines de vacances aux salariés qui ont atteint 15 ans de service, et six semaines, plutôt que cinq, à ceux qui parviennent à 25 ans de service. Cette proposition toucherait près de 15 pour 100 des effectifs du secteur public soit 46.000 salariés.

Et finalement, pour le réseau de la santé et des services sociaux, la CSN propose que les salariés travaillant à temps complet sur un quart stable de nuit bénéficient, sur une base annuelle, de neuf

jours de congés supplémentaires payés afin de profiter d'un congé de trois jours aux deux semaines.

Pour leur part, les salariés travaillant à temps complet sur un quart stable de soir pourraient convertir leur prime en 15 jours de congés payés auxquels s'ajou-

teront neuf jours de congés payés sur une base annuelle.

En prenant pour acquis que les employés seront remplacés, le CCNSP évalue l'application des ces trois mesures à 1,54 pour 100 de la masse salariale pour 1990 et à 1,23 pour 100 pour 1991. La

masse salariale est de plus de \$8 milliards.

Outre la réduction du temps de travail qui constitue un nouveau point de négociation, les droits parentaux, la retraite et les programmes de pré-retraite feront aussi l'objet de négociation à la table commune.

## Supplément au revenu de travail

## L'État doit abandonner sa stratégie (Louise Harel)



Le Soleil, Jean Vallières  
Mme Harel réclame le retrait du projet de réforme du gouvernement.

Selon la députée péquiste Louise Harel, l'échec du programme APPORT démontre qu'il faut abandonner la stratégie de supplément au revenu de travail. Devant cet échec et les objections que continue de soulever la réforme de l'aide sociale, Mme Harel promet un automne chaud au ministre André Bourbeau.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

La députée de Maisonneuve entreprenait hier à Québec une tournée des régions. Mme Harel profitera de ces visites en régions pour recueillir des appuis afin de réclamer le retrait du projet de réforme du gouvernement.

En même temps, Mme Harel souhaite convaincre les groupes qu'elle rencontrera du bien-fondé du revenu que le Parti québécois a élaboré et qui devra être adopté lors du congrès péquiste de novembre en même temps que l'ensemble du nouveau programme du parti.

Selon la porte-parole péquiste, il serait incompréhensible que le ministre Bourbeau décide d'entreprendre l'étude, article par article, du projet de loi 37, sur la réforme de l'aide sociale, sans avoir d'abord tenu une consultation publique. Le projet de loi diffère du document d'orientation de décem-

bre 1987 sur lequel on a déjà procédé à une pareille consultation. Déjà, une cinquantaine d'organismes ont ainsi demandé à être entendus, affirme Mme Harel.

Le ministre doit de plus faire connaître ses intentions devant l'échec du programme APPORT (Aide aux parents pour leurs revenus de travail), soutient la députée. Ce nouveau programme n'a attiré que le quart de la clientèle prévu lors de son lancement.

Si M. Bourbeau ne satisfait pas ces exigences, il ne devra s'attendre à aucune collaboration de la part de l'Opposition péquiste à l'Assemblée nationale qui prendra tous les moyens possibles pour retarder, sinon empêcher, l'adoption de la loi, prévient Mme Harel.

Hier, la députée rencontrait des représentants du Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec, de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain et du Regroupement des étudiants des centres d'éducation aux adultes de la Commission des écoles catholiques de Québec.

La porte-parole du regroupement des femmes, Mme Annie Plamondon, a réitéré la ferme opposition de son groupe à la réforme proposée par le gouvernement libéral. « La proposition du PQ va plus loin », ajoute-t-elle non sans préciser que la politique que les péquistes envisagent d'adopter suscite elle aussi certaines interrogations.

## Les ingénieurs de l'État doivent déposer des demandes en décembre

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) doit déposer ses demandes au Conseil du trésor au début de décembre.

par VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

Contrairement au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, dont ils étaient membres avant de décider de former leur propre syndicat, le printemps dernier, les 1.000 ingénieurs de l'État ont refusé de prolonger d'un an leur convention collective.

L'APIGQ attend, d'ici le premier octobre, la décision du Tribunal du travail qui la reconnaîtra comme syndicat dûment accrédité.

La semaine dernière, la nouvelle association a comparu devant le juge Robert Auclair et selon son président, M. Grégoire Lamontagne, il ne s'agit plus que d'une question de formalités puisque le Syndicat des professionnels, qui contestait l'accréditation, a retiré ses principales objections.

Dès que le tribunal fera connaître sa décision, le président Lamontagne entreprendra une tournée provinciale auprès de ses membres pour connaître leurs revendications.

Selon M. Lamontagne, il ne fait aucun doute que la demande prioritaire du nouveau syndicat concernera la question salariale. Ces 1.000 ingénieurs de l'État tenteront d'obtenir la parité salariale avec les autres ingénieurs qui travaillent dans le para et le peri-public.

Cette question de parité salariale est à la source du mécontentement des ingénieurs qui les a conduit à quitter le Syndicat des professionnels, au mois de mai.

Ils estiment gagner entre \$10.000 et \$15.000 de moins par année que les autres ingénieurs travaillant par exemple à Hydro-Québec, à Sidbec-Dosco ou à la ville de Montréal.



« Devant l'abondance de choix des années 80, les femmes et les hommes modernes ont appris à réagir rapidement et avec discernement. Comme vous, nous vivons au rythme d'aujourd'hui. »

Gilles Lessard  
directeur commercial

BOULEVARD  
TOYOTA

Un nouveau concessionnaire, une équipe qui vit au rythme d'aujourd'hui.  
Boulevard de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand, 683-6565

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composer le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

Un cadre de vie à votre image.  
**Unique!**



**LA VENTE D'AUTOMNE**  
**CROWN DIAMOND** Une grande épiluchette de bons prix!

\*Offert dans les teintes pastel (base blanche) du système Avant Garde moyennant un léger supplément.  
Cette offre se termine le 28 octobre 1988.

Lotex mat pour plafonds Blanc (01-008) **18<sup>88S</sup>**

Email d'intérieur fini perle à l'alkyde Blanc (01-609) **24<sup>88S\*</sup>**

Email d'intérieur fini perle au latex Blanc (01-709) **23<sup>88S\*</sup>**

Comme en toute confiance!

**NOUVEAU!**  
**L'EFFET MÉLAMINE DE CROWN DIAMOND.**

Enfin, un super email de Crown Diamond qui s'applique comme de la peinture, et qui donne l'aspect et la beauté de la mélamine!



**CANAC-MARQUIS GRENIER**  
...en toute confiance

- 1200, 80<sup>e</sup> rue Est, Charlebourg (Québec) 628-0450
- 2190, 3<sup>e</sup> rue, Saint-Romuald (Québec) 839-0621
- 25, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) 687-3620
- 947, avenue Royale, Beauport (Québec) 667-1724

## La réforme de l'aide sociale

# Le ministre Bourbeau rassure les libéraux

Le ministre André Bourbeau a réussi à rassurer les députés libéraux sur son ouverture d'esprit et sa volonté d'apporter des modifications au projet de réforme de l'aide sociale.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

« Je me sens en confiance », affirme maintenant le député Jean Joly, qui est l'un des libéraux à suivre de près ce dossier et à réclamer des ajustements sur certains aspects. Les premières déclarations publiques du ministre Bourbeau depuis qu'il est responsable de ce dossier avaient suscité de l'inquiétude chez ces députés.

Sept membres de la majorité ministérielle, qui ont participé à la commission parlementaire du printemps dernier où le projet de réforme a été critiqué en long et en large, ont donc rencontré le ministre Bourbeau et ses conseillers pendant environ quatre heures, vendredi dernier.

Le ministre s'est montré intéressé par chacune des questions soulevées par les députés et devrait être en mesure de leur apporter certaines réponses lors d'une prochaine rencontre, au début d'octobre.

Ayant participé à la réunion, le député Gerard Latulippe a indiqué que M. Bourbeau avait notamment paru intéressé par la demande des députés qui souhaitent avoir la garantie qu'aucun bénéficiaire actuel ne sortira perdant de la réforme, sauf dans d'éventuels cas de refus d'un emploi.

Quant à M. Joly, il affirme que l'ouverture exprimée par le ministre allait plus loin qu'une « déclaration du bout des lèvres ». Une des questions qui préoccupent les députés est la notion de

contribution parentale et en particulier le fait que celle-ci s'applique pour un minimum de \$100, quels que soient les revenus des parents d'un assisté qui serait considéré dépendant.

Sur un autre point, soit la déduction de \$85 sur les prestations mensuelles des assistés qui partagent un logement, on étudiera encore les chiffres au ministère. Comme ancien ministre responsable de l'Habitation, M. Bourbeau serait notamment sensible au traitement différent dont profitent les assistés qui obtiennent un logement dans un HLM et la situation des autres bénéficiaires.

Il appert toutefois que le ministre ne s'est compromis sur aucun des sujets abordés, une quinzaine, sauf pour s'engager à revenir devant les députés avec des informations additionnelles.

Certaines modifications réclamées par les députés libéraux devront faire l'objet d'une évaluation

car elles ont des implications budgétaires. M. Latulippe explique à ce sujet que les députés ont offert leur collaboration au ministre pour l'aider à obtenir des décisions favorables du Conseil du Trésor et du conseil des ministres, le cas échéant.

Selon M. Joly, cependant, le ministre Bourbeau semble dispo-

ser d'une marge de manoeuvre assez grande pour apporter au projet de réforme les modifications qu'il jugera nécessaires.

M. Latulippe conclut, pour sa part, que les députés ne veulent surtout pas, par leur action, entraîner le remisage de la réforme sur les tablettes. Si le ministre donne des réponses qui satisfont

ses collègues libéraux, il pourra compter sur eux pour contribuer à une adoption rapide de son projet de loi.

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du **LE SOLEIL**. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection de consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

## RÉVOLUTIONNAIRE POUR VOS YEUX

### LES VERRES DE CONTACT JETABLES SONT ARRIVÉS CHEZ JACQUES LANGLOIS OPTICIEN

C'est maintenant une réalité. Vous portez les lentilles pendant une semaine sans les enlever et vous les jetez tout simplement au bout de la semaine pour recommencer une autre période de 7 jours avec des lentilles complètement neuves et stériles.

#### POURQUOI LES JETER?

Pour éliminer le plus gros problème des lentilles conventionnelles: l'accumulation de dépôts qui les rend irritantes et inconfortables. En plaçant sur les yeux des lentilles neuves et stériles à toutes les semaines, ce problème est éliminé.

#### POURQUOI LES JETER?

Pour éliminer le nettoyage (souvent mal fait) et le trempage dans des produits chimiques qui, très souvent, irritent les yeux. Donc, grande économie de temps et d'argent (les produits coûtent environ 200,00\$ par année).

Appelez-nous dès aujourd'hui pour une consultation gratuite et sans obligation.

**Jacques Langlois**  
opticien

SAINTE-FOY  
1113, route de l'Église  
659-3616

LIMOILOU  
455, 3e Avenue  
523-6690

HAUTE-VILLE  
L'Hôtel-Dieu de Québec  
691-5086

## LES TÉLÉPHONES IBM® SONT LÀ!



PLUS QU'UN SYSTÈME TELEPHONIQUE AVANCÉ VOICI

LE COMPATIBLE IBM  
ASTRAL TÉLÉCOM Itée

Vente — Location — Service  
Québec / 871-3808  
St-Georges Beauce / 227-5881

## SOIRÉE SPÉCIALE LE SOLEIL

LE 19 OCTOBRE À 19H30, AU COLISÉE

Les billets sont disponibles à demi-tarif pour cette soirée seulement.

Une partie des recettes sera remise à un organisme à but non lucratif.

#### Autres spectacles:

Jeudi 20 oct. 19h30 Ven. 21 oct. 19h30  
Sam. 22 oct. 14h, 19h30 Dim. 23 oct. 13h, 17h00

PRIX DES BILLETS: 13,50\$ — 11,50\$ — 9,50\$

Quelques sièges le long de la glace à 19\$. (Frais de service en sus)  
Réduction de 25 pour les jeunes (16 ans et moins) et les membres de l'âge d'or, pour toutes les représentations sauf celle de la soirée d'ouverture.

PRIX SPÉCIAUX POUR LES GROUPES. POUR INFORMATIONS, TÉLÉPHONÉZ AU: (418) 691-7211.  
Billets en vente au Colisée et dans tout le réseau BILLETECH.

LE SOLEIL

CHRC 80

98.7 FM

Télé 4  
Québec

BILLETS EN VENTE DANS LE RÉSEAU

Billetech

DEUX MAGASINS LA BAIE, BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY, COLISÉE, GRAND THÉÂTRE, IMPLANTHÉÂTRE, PALAIS MONTCALM, SALLE ALBERT-ROUSSEAU, SEPT SUPERMARCHÉS PROVIÇO PARTICIPANTS. PERCEPTION DE FRAIS DE SERVICE EN SUS DU PRIX DU BILLET.

TOM SCALLEN PRÉSENTE LES

# Ice CANNES

L'enfant chéri du Canada!

INVITÉE SPÉCIALE  
LA MÉDAILLÉE D'ARGENT AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1988

Elizabeth MANLEY  
METTANT EN VEDETTE  
LES MÉDAILLES DE BRONZE AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1988

Jill WATSON ET Peter OPPEGARD  
TOURNÉE EXCLUSIVE

The California Raisins

## EN ATTIRE UNE AUTRE...



L'ensemble comprend l'ordinateur portable NEC Multispeed HD à haute performance et un disque rigide de 20 Mo.

## Un ordinateur portable pour moins de 150\$ par mois.\*

Vous vous déplacez souvent? L'ordinateur portable NEC Multispeed HD à haute performance vous suivra partout.

Aucun autre ordinateur portable ne vous fournira une telle supériorité de rendement moyennant des mensualités aussi modiques. Le NEC Multispeed HD à haute performance à toute la puissance et la mémoire qu'il vous faut pour combler vos besoins au bureau, à la maison, en voyage, enfin partout où vous allez. ComputerLand est fier de vous offrir une innovation de ce calibre.

\*Inscrivez-vous sans faute à nos cours de formation afin d'apprendre à vous servir en toute confiance de votre nouveau système.

\*Estimé en fonction d'un contrat de crédit-bail de 60 mois. Renseignez-vous sur les services de crédit-bail de ComputerLand auprès de notre représentant.

**ComputerLand**

Ste-Foy

2600, boul Laurier 657-6677

centre de formation 657-6677



STU FINNIGAN  
CENTRE DE FORMATION  
COMPUTERLAND

# Mulroney garde toujours secrète la date des élections

OTTAWA - Il y a belle lurette que Brian Mulroney a choisi la date des élections. Et il n'a toujours pas changé d'idée. Ce n'est toutefois pas encore le temps de la divulguer aux Canadiens.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le premier ministre conservateur a feint l'étonnement, hier, à sa sortie de la Chambre des Communes, comme si l'intérêt porté par les médias à la réunion extraordinaire de son cabinet un peu plus tôt dans la journée, n'avait pas sa raison d'être.

M. Mulroney n'avait rien de neuf à dire, si ce n'est que personnellement il avait retenu une date il y a un bon moment et qu'elle n'a pas changé.

Pour le reste, il a fait valoir que tout continuait de se dérouler comme il l'avait indiqué il y a déjà plusieurs mois. Il fallait d'abord, a-t-il rappelé, attendre le quatrième anniversaire de la prestation de serment de son cabinet, soit samedi dernier, le 17 septembre.

Ensuite il ferait, avec l'ensemble de son cabinet, le bilan de ce qui avait été réalisé par son gouvernement au cours des quatre années de mandat, de même que le point sur ce qui était toujours sur la table. Or, c'est précisément

ce qui a été fait au cours des deux heures et demie qu'a duré la réunion extraordinaire, a-t-il dit.

Le chef conservateur continue de pointer comme mesures prioritaires à compléter les lois sur les services de garde et sur la radiodiffusion. Les deux sont toujours à l'étude aux Communes et il souhaite les voir acheminées très rapidement au Sénat et traitées tout aussi rapidement à la Chambre haute.

Interrogé sur le cas de la loi sur les conflits d'intérêt dont il ne souffrait mot, M. Mulroney s'est fait vague.

« J'espère que là encore, cette mesure sera acceptée par la Chambre et le Sénat. Mais on verra. C'est quand même beaucoup de travail à faire. On n'est pas rendu à l'étape définitive encore. Mais je suis encouragé. »

Le chef conservateur s'en est par ailleurs remis une nouvelle fois à l'ultime jugement des Canadiens advenant la possibilité que les sénateurs libéraux n'agissent pas avec la célérité voulue. L'importance d'un dossier social com-

me les services de garde qui va fournir des milliers de places supplémentaires en garderie, mérite à son avis un traitement spécial.

Il n'a pas précisé, cependant, le délai accordé à la Chambre haute pour procéder, se bornant à conclure que « si c'est comme dans le

cas du libre-échange, ce sera aux Canadiens à décider ».

Pour ce qui est de la réunion du cabinet comme tel, rien n'a trans-

piré. Les ministres en sont sortis tour à tour, souriant aux lèvres, esquissant les questions et les journalistes.

# La course à l'investiture néo-démocrate dans Louis-Hébert tourne au vinaigre

La lutte est très vive dans la circonscription fédérale de Louis-Hébert entre le candidat « en accord avec les règlements du parti » à l'investiture néo-démocrate, M. Jean Ouellet, et le candidat « pas encore en accord avec les règlements du parti », M. Pierre Lavigne.

par PIERRE MARTEL  
LE SOLEIL

La course à l'investiture est en train de tourner carrément au vinaigre entre les deux personnalités qui veulent défendre les couleurs du NPD dans Louis-Hébert lors des prochaines élections fédérales.

L'un des deux candidats, M. Jean Ouellet, représentant régional de l'Alliance de la fonction publique, va même jusqu'à envisager des procédures légales pour protéger ses droits de candidat. « Je dois consulter un avocat aujourd'hui afin de voir si je peux faire quelque chose pour protéger mes droits », a-t-il confié au SOLEIL lundi après-midi.

En fait, M. Ouellette affirme que son adversaire Pierre Lavigne n'a pas le droit d'être candidat à l'investiture néo-démocrate puisqu'il n'est pas membre du NPD depuis au moins six mois.

« Les règlements du NPD-Québec stipulent qu'une personne intéressée à être candidat pour le parti doit être membre du parti depuis au moins six mois sauf dans les cas exceptionnels jugés comme tels par l'exécutif du NPD-Québec. Or, le 20 août, à ma demande, le comité exécutif a refusé de reconnaître la validité de la candidature de M. Lavigne dans Louis-Hébert puisqu'il n'est pas membre du parti depuis six mois et que ce cas, de l'avis du comité exécutif, ne constitue pas une ex-

ception », soutient, preuves à l'appui, M. Ouellet.

Il ajoute : « Actuellement, je suis le seul candidat déclaré en accord avec les règlements du

Lavigne

Pierre Lavigne confirme effectivement qu'il est membre du NPD depuis seulement trois mois. Mais, du même souffle, il ajoute qu'il n'entend pas se retirer de la lutte pour plusieurs raisons.

« A la mi-juin, j'ai été approché par une source extérieure au NPD pour me porter candidat. Le 28 juin, j'ai eu une communication de Mme Micheline Patenaude, présidente de l'association néo-démocrate de Louis-Hébert. Elle me demande alors si je suis intéressé à me porter candidat », affirme M. Lavigne.

Quelques jours plus tard, des membres de l'exécutif local lui indiquent qu'une dérogation à la ré-

gle des six mois serait demandée s'il veut être candidat. Le 1er août, Pierre Lavigne donne une réponse positive. Une semaine plus tard, il commence à recruter des membres.

A la mi-août, il apprend que Jean Ouellette conteste sa candidature. Il rencontre ce dernier. Les discussions ne permettent pas de trouver un terrain d'entente. Finalement, le 23, un secrétaire du NPD-Québec lui indique que sa candidature pourrait être acceptée si la séance de mise en candidature survenait après le déclenchement des élections. A ce moment-là, l'exigence de six mois de membership pourrait tomber.

« Je réponds à l'invitation qui m'a été faite de me porter candidat. Je suis prêt à faire la lutte. Quand je m'engage à quelque part, je fonce. Je continuerai donc à me battre et à travailler pour le NPD. Je n'ai aucune lettre écrite qui m'interdit d'être candidat », conclut-il.

**MODIFICATIONS À L'APPEL D'OFFRES DÉLAI ACCORDÉ**  
RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ST-ROSAIRE DE STE-BLANDINE  
COMTÉ RIMOUSKI, QUÉ.

COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE  
435, avenue Rouleau  
Rimouski (Qué) G5L 8V4

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 435, avenue Rouleau, Rimouski, (Qué) G5L 8V4, jusqu'à 14h, heure en vigueur localement, le 03 du mois d'octobre 1988 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux est organisée pour le 26 septembre 1988, à 13h30, à l'école St-Rosaire à Ste-Blandine, Comté Rimouski, (Qué), afin de permettre aux entrepreneurs et aux sous-traitants, de mesurer l'envergure des travaux à faire dans la partie existante.

M. Jean-François Lelièvre, dir. gén.  
Directeur(trice) général(e)  
Rimouski, le 15 septembre 1988

**VILLE DE VANIER APPEL D'OFFRES**

PROJET: Achat d'une roulotte commerciale  
PROPRIÉTAIRE: Ville de Vanier  
233, boul. Pierre-Bertrand  
Vanier, Qué.  
G1M 2C7

Des soumissions sont demandées pour l'achat d'une roulotte commerciale pour le service des loisirs de la Ville.

Les documents de soumission peuvent être obtenus sans frais au bureau de la Ville, 233, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, sur les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé au montant de 5% du montant total de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Vanier ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées marquées "SOUMISSION - ACHAT D'UNE ROULOTTE" sont reçues à l'Hôtel de Ville de Vanier, 233, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, au bureau du soussigné, jusqu'à 16 heures, le 30 septembre 1988 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 16 heures, dans la salle réservée aux séances du Conseil.

La Ville de Vanier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

DONNE À VILLE DE VANIER, ce 16 septembre 1988

Le greffier adjoint et directeur du contentieux  
Me Pierre Rousseau, avocat

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans la ville de Windsor  
Comté de Johnson  
Appel d'offres no: 261-4-01-41-09

Construction d'une station d'épuration de type étangs aérés comprenant un bâtiment de services, des conduites d'émissaire et de refoulement et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Windsor; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction des Cantons de l'Est; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Windsor: a/s M. Joseph Plante, greffier, 22, rue St-Georges, Windsor (Québec) J1S 1J3. Le mercredi 12 octobre 1988 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 209 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Pierre Beaugard, Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.  
Directeur, gestion des contrats

**appel d'offres**

Gouvernement du Québec

**MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE**

PROJET # 812-001 — Construction d'un poste d'accueil, Réserve faunique La Vérendrye Nord, Circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 septembre 1988 par remise d'un montant de dix dollars (10\$) non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des services techniques, 117, rue Saint-André, rez-de-chaussée, Québec (Québec), G1K 3Y3 (téléphone: 643-2210).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, ressources techniques, 180, boulevard Rideau, Noranda (Québec), J9X 1N9 (téléphone: (819) 762-8154), d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal et de Québec et à l'Association de la construction de l'ouest du Québec Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 12500\$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de 6250\$.

**DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:**  
LE MARDI 4 OCTOBRE 1988 À 15 HEURES

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Le sous-ministre  
Pierre Bernier

Québec

## LES DÉPÔTS À TERME À HAUT RENDEMENT DU TRUST ROYAL


# “Pour profiter au maximum de son argent, il faut savoir tirer profit de bons conseils.”

Des conseils qui vous rapportent  
Au Trust Royal, nous avons compris depuis longtemps combien les conseils d'un expert financier peuvent être précieux. Voilà pourquoi nous mettons à votre disposition des conseillers qui vous aideront à prendre les bonnes décisions en matière de dépôts à terme. Tirez-en profit!

Le plus grand éventail de dépôts à terme  
Le Trust Royal vous offre une sélection incomparable de dépôts à terme. Voilà une gamme de produits spécialement conçue pour vous donner la plus grande flexibilité et le meilleur rendement possible. Au Trust Royal, nous n'avons qu'un souci constant, celui de répondre aux besoins précis de chacun d'entre vous.

Des taux particulièrement concurrentiels  
Le Trust Royal vous offre des taux d'intérêts des plus concurrentiels. C'est pourquoi nos dépôts à terme sont les plus rentables qui soient.

Encore plus à gagner!  
Le Trust Royal vous donne la chance de gagner l'une des



**VOLVO**

trois superbes Volvo 1989 série 740 GL. Pour chaque 1 000\$ investi dans l'achat ou le renouvellement d'un dépôt à terme, vous obtenez un coupon de participation. Volvo et Trust Royal sont des alliés naturels, puisque l'un comme l'autre sont synonymes de fiabilité et de performance. Participez dès maintenant! Le concours prend fin le 7 novembre 1988.

Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal.  
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.  
\*Taux sous réserve de modification.  
Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de dépôts à terme, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à "Télé-direct" au 1 800 367-1610.

**PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL**

|   |  |   |   |  |  |   |   |   |  |   |   |   |   |  |   |
|---|--|---|---|--|--|---|---|---|--|---|---|---|---|--|---|
| <b>QUÉBEC</b><br>1122, chemin St-Louis<br>Sillery 661-7241<br>Place Laurier<br>St-Fran 658-1013 | <b>1874, d'Estimouville</b><br>Québec 667-7318 | <b>MONTREAL</b><br>4625, rue St-Hubert<br>Montréal 370-1157 | <b>4145, rue Sherbrooke Ouest</b><br>Westmount 876-2525<br>4665, rue St-Hubert<br>Montréal 370-1157 | <b>Carrefour Annapolis</b><br>Vile LaSalle 364-2331<br>280, avenue Dorval<br>Dorval 436-4140 | <b>Place Bonaparte</b><br>Beaconsfield 694-2014<br>Complexe Proton-Dorval<br>Dorval 469-4114 | <b>Les Galeries d'Anjou</b><br>Vile d'Anjou 255-8882<br>1155, rue Sherbrooke Ouest<br>Montréal 338-6321 | <b>5285, chemin de la</b><br>Rive-Murie<br>Montréal 497-2733<br>1301, chemin Carignan<br>Vile Marie-Rose 721-8880 | <b>4441, rue Sherbrooke Ouest</b><br>Westmount 467-2000<br>2300, chemin Côte Vertu<br>Vile St-Lazare<br>ouverture bientôt | <b>RIVE-SUD</b><br>Mail Champlain<br>Rimouski 465-4790<br>Les Promenades St-Robert<br>St-Robert-de-Montréal 333-8833 | <b>Centre d'Etat Repentigny</b><br>Châteauguay 391-2300 | <b>LAVAL</b><br>Le Carrefour Laval<br>Châteauguay<br>(Laval) 697-8800 | <b>1178, boulevard de la Concorde</b><br>Dorval<br>(Laval) 661-8113 | <b>SHERBROOKE</b><br>25, rue Wellington Nord<br>Sherbrooke 468-9371<br>Carrefour de l'Estrie<br>Sherbrooke 821-4541 | <b>TROIS-RIVIÈRES</b><br>1300, rue Notre-Dame<br>Trois-Rivières 378-4041 | <b>MONTRÉAL</b><br>425, boulevard St-Jacques<br>Montréal 348-3108 |
|---|--|---|---|--|--|---|---|---|--|---|---|---|---|--|---|

# Charles DeBlois sera candidat conservateur dans Montmorency

Charles DeBlois, un journaliste bien connu de la région de Québec, a décidé de faire le saut sur la scène politique fédérale. Il sollicitera l'investiture du Parti progressiste-conservateur dans la circonscription Montmorency-Orléans.

par PIERRE MARTEL  
LE SOLEIL

Toutefois, si on en juge par les événements des dernières heures, il semble bien que Charles DeBlois n'aura pas d'adversaire lors de la séance d'investiture qui aura lieu dimanche prochain à Beauport. En effet, quelques heures avant l'annonce de la candidature de ce dernier, le député actuel de la circonscription, Mme Anne

Blouin, a annoncé à Ottawa qu'elle ne solliciterait pas un nouveau mandat.

« J'ai pu parler au téléphone avec Mme Blouin, vendredi dernier. Elle m'a annoncé sa décision de ne pas solliciter un second mandat comme député progressiste-conservateur de Montmorency-Orléans. Elle m'accorde son appui. En outre, elle m'a assuré qu'elle fera tout son possible pour assister à la convention de dimanche prochain », d'expliquer le nouveau politicien.

Autre bonne nouvelle pour Charles DeBlois, l'avocat Daniel Petit, présent à la conférence de presse, a annoncé qu'il se retirait de la course à l'investiture et qu'il lui accordait son appui.

Bref, les dirigeants du PC viennent de dérouler le tapis rouge pour un candidat qui pourrait devenir rapidement leur vedette dans la région de Québec.

### Raisons

Charles DeBlois affirme que sa décision n'a pas été facile à prendre. « Je suis particulièrement sensible à la réputation d'impartialité, d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle que beaucoup de gens m'ont faite depuis une ving-

taine d'années. En m'impliquant en politique, ne vais-je pas décevoir toutes ces personnes ? Mais, si j'avais refusé l'invitation, n'aurais-je pas donné libre cours à un certain égoïsme pantouflard et raté une occasion supplémentaire de servir la collectivité ? »

Essentiellement, il fait le saut avec le parti progressiste-conservateur parce que, premièrement, beaucoup de militants conservateurs de Montmorency-Orléans sont allés le voir pour l'inviter. « Deuxièmement, je pense que le PC est le parti politique qui est le plus en mesure de donner aux Canadiens une meilleure qualité de vie. En 1984, M. Mulroney a pris le pouvoir en prônant une approche centrée sur la réconciliation nationale, la vigueur de l'économie canadienne et la place des jeunes sur le marché du travail. Je dois reconnaître qu'il a livré la marchandise », affirme Charles DeBlois.

A-t-il déjà été tenté par l'aventure politique? « En 1981, j'avais refusé une invitation de M. Claude Ryan en invoquant l'incompatibilité d'un engagement politique avec l'exercice du sacerdoce que j'ai abandonné depuis. En 1988, j'ai commencé par refuser. Mais, devant l'insistance du PC et après avoir pris conseil de mes proches, je ne voyais plus de raison majeure de me dérober à cette nouvelle invitation de servir sous une autre forme mes concitoyens de la région et de l'ensemble du Québec », de conclure le candidat DeBlois.



Pierre  
**CHAMPAGNE**

## Les redresseurs (3)

L'histoire du chef de cabinet du premier ministre, M. Mario Bertrand, débute il y a quelques années, à Montréal, lorsqu'il occupe le poste de vice-président des affaires publiques de la brasserie Labatt Ltée. Son patron, M. Pierre Desjardins, accepte de presider la campagne au leadership de M. Robert Bourassa qui tente un retour en politique. M. Desjardins présente M. Bertrand à M. Bourassa et cela devait être le début d'une longue amitié. Avant de travailler chez Labatt, M. Bertrand était chez Culinar.

« Il a réussi à s'entourer de SON équipe à tous les niveaux », écrit celui qui signe « les redresseurs ».

a) - Son ex-adjointe, chez Labatt, est adjointe administrative au cabinet du P.M., il s'agit de Mme Danielle Jean. Reconnue comme « une soie », Mme Jean travaillait déjà avec M. Bertrand lorsqu'il était chez Culinar. Selon « les redresseurs », c'est elle qui « contrôle » les ressources humaines et financières du Cabinet du premier ministre.

b) - La Justice : Jacques Chamberland, nouveau sous-ministre de la Justice, était procureur de Labatt chez Lavery O'Brien, une étude légale de Montréal.

c) - Les Finances : Claude Séguin, nouveau sous-ministre des Finances, est un collègue du collège des Eudistes, dans les années 60.

d) - Les communications : Raymond Boucher, président de l'agence de publicité Publitel, est devenu le plus gros fournisseur de publicité du gouvernement; il fut aussi vice-président marketing, chez Labatt; collègue du collège des Eudistes et responsable de la publicité du parti durant la dernière campagne.

Enfin, Françoise Bertrand, présidente et directrice générale de Radio-Québec, est une bonne amie de Mario Bertrand depuis 1976. Elle lui a d'ailleurs succédé, cette année-là, comme directrice des communications à la Société des Jeux du Québec.

Demain, nous vous parlerons du rôle de Mario « l'abrasif » dans le dossier des BPC.

## Les « pitounes » et Maurice Bellemare

« Les pitounes, est-ce que ça vous dérange, M. Bellemare ? » La question, posée par la journaliste Louise Plante du *Nouveliste*, était écrite en toutes lettres dans l'édition du 13 septembre de ce quotidien trifluvien.

Maintenant âgé de 77 ans, le vieux politicien, qui a fait ses premières armes au Parlement de Québec en 1945, en a vu bien d'autres, des « pitounes ».

Mais la question n'avait rien à voir avec les « pitounes » péripatéticiennes. Mme Plante s'informait plutôt des billes de bois qui flottent dans la rivière, derrière sa résidence, à Saint-Jean-des-Piles. L'entrevue de M. Maurice Bellemare était publiée à l'occasion d'un cahier spécial sur la béatification du père Frédéric. M. Bellemare est lui-même, du moins il en est persuadé, un miraculé du père Frédéric.



Maurice  
BELLEMARE

Sa mère était enceinte de lui de sept mois lorsque, en peignant le plafond de la chambre, elle est tombée de la commode sur laquelle elle était montée. Cette chute provoqua une hémorragie. Elle s'est rendue de Grand-Mère à Cap-de-la-Madeleine, en train, pour rencontrer le père Frédéric. Celui-ci lui imposa les mains et lui déclara : « Ton enfant qui va naître sera en bonne santé, pour ton bonheur et ta plus grande gloire ».

Deux personnages auront donc marqué profondément la vie de Maurice Bellemare, le père Frédéric... et Maurice Duplessis.

Par ailleurs, M. Bellemare est d'avis que Mulroney sera réélu « parce qu'il a fait preuve d'une grande diplomatie ».

Quant à la lune de miel Bourassa-Mulroney, le vieux lion déclare : « Ça me rappelle la lune de miel Duplessis-Hepburn. C'était un pacte d'amitié qui a valu au Québec une ère de prospérité dans le développement minier. »

Quant aux pitounes... non ça ne le dérange pas.

## \$31,500 de meubles

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Yvon Picotte, a fait aménager, au 15<sup>e</sup> étage du 800, de Maison-neuve, à Montréal, une suite ministérielle qui a coûté \$31,490 au trésor public... pour la décoration.

La dépense apparaît dans la liste des engagements financiers du mois de février 1988.

Y a rien là ! Ce n'est pas le prix de la suite. Ce sont des « frais d'aménagement ». Autrement dit, des frais de décoration. Les meubles, les tapis, les tentures, les bureaux, les chaises, les lampes, les machines à écrire, etc.

On ne va pas très loin, de nos jours, avec \$31,500. Ce n'est même pas le prix d'une bonne vieille Cadillac.

Bref, une décoration très très sobre. Des tapis de seconde qualité. Rien d'excitant. Une toute petite suite ministérielle de rien du tout. Un ameublement Ikea; des tapis de chez Ti-Frère (remboursement garanti plus 10 pour 100 de la différence); des lampes achetées chez Pascal, sans doute.

Il faut faire des miracles, de nos jours, pour meubler une suite ministérielle avec un budget aussi limité.

## Les langues officielles

Le secrétaire suppléant de la Commission des institutions, M. François Côté, à la demande du président, M. Claude Filion, nous avise que la commission se réunira en séance de travail, demain, à compter de 14 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'Hôtel du Parlement.

L'objet de cette réunion est de statuer sur une proposition d'un mandat d'initiative concernant les conséquences de l'application, au Québec, de la Loi fédérale sur le statut et l'usage des langues officielles du Canada.

Le langage de cette convocation peut vous paraître très hermétique, mais c'est une commission très importante. Ce n'est quand même pas tous les jours que l'on se penche sur « les conséquences de l'application, au Québec, de la Loi fédérale sur le statut et l'usage des langues officielles du Canada. » En tout cas, moi, ça me fait « flipper ».

## Appelez-moi

Si vous voulez que LE SOLEIL fasse écho à ce qui se passe dans la fonction publique provinciale ET fédérale, faites-le moi savoir en me téléphonant, durant vos heures de travail, à la tribune de la presse, en composant le 643-1357.

## En Bref

### ■ Robert Coates décline

(PC) Le député conservateur Robert Coates a annoncé, hier, qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections dans Cumberland-Colchester, circonscription qu'il représente aux Communes sans interruption depuis 1957. M. Coates, qui est âgé de 60 ans, avait remis sa démission comme ministre de la Défense, en 1985, à la suite de révélations de l'*Ottawa Citizen*, voulant qu'il ait passé la veillée dans

un cabaret de strip-teaseuses, en Allemagne de l'Ouest. M. Coates a affirmé que cette affaire n'avait rien à voir avec sa décision de se retirer de la vie politique. S'il le fait, a-t-il expliqué, c'est pour prendre un repos bien mérité, après avoir remporté la victoire à l'occasion de 10 élections. « J'accepterais sûrement une nomination au Sénat, mais ce n'est pas la raison pour laquelle j'abandonne la politique active », a-t-il ajouté.

### ■ Le CPQ neutre

(PC) Le Conseil du patronat

de Québec (CPQ) adoptera une « attitude absolument neutre » lors de la prochaine campagne électorale fédérale. Son président M. Ghislain Dufour, a cependant fait savoir, hier, que l'organisme répétera son expérience de 1984 en demandant aux trois principaux partis en présence, PC, PL et NP, de répondre à un certain nombre de questions d'ordre économique. Le CPQ se chargera d'assurer la diffusion de ces réponses.

## EMBRAYAGES

**NOUVEAU**  
Ensembles équilibrés à notre usine

POUR AUTOS, CAMIONS, TRACTEURS ET MACHINERIE INDUSTRIELLE

Bureau chef: 377, rue Dupuy Québec (418) 626-5276  
Service des pièces ouvert jusqu'à 21h Samedi de 8h à 19h30

Secours: 1750, route de Talbot Saint-Foy (418) 872-3751

**FREINS** **DISQUES** **D'AUTO** **et camion**

Sans frais: 1-800-463-4394  
Télex: 051-3732  
Fax: (418) 626-7843

Membre Aéroplan

## Nous faisons chambres à part

Entièrement redessiné, votre meilleur rendez-vous d'affaires à Montréal vous réserve tous les privilèges de la distinction.

A part que... avez-vous réservé?

**Holiday Inn**  
CROWNE PLAZA  
Centre-ville

420, rue Sherbrooke O. Montréal H3A 1B4  
(514) 842-6111 Fax: (514) 842-9381 - 1-800-HOLIDAY



## SKF

ROULEMENT À BILLES ET À ROULEAUX

COMPAGNIE **GBS** GENERAL BEARING SERVICE INC.

473, Dorchester sud, Qué. Tel.: 529-9088  
FAX: (418) 529-5654  
1-800-463-2177

RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

## Parlez l'anglais pour seulement 199.00\$\*

Vous pouvez maintenant profiter du même enseignement de haute qualité qu'offre Berlitz dans ses programmes privés, pour seulement 6 \$ la leçon.

- Un prix extraordinaire. Le forfait comprend 27 leçons, un manuel et les droits d'inscription.
- Apprenez dans une ambiance amicale et détendue, en groupes de 5 à 7 étudiants.
- Nos instructeurs qualifiés parlent couramment la langue qu'ils enseignent.
- Cours offerts le soir ou le samedi.

\*à partir d'un minimum de 5 étudiants.

En raison du nombre limité de places disponibles, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Appelez dès aujourd'hui et renseignez-vous sur le programme Club Berlitz.

Cours aussi offerts dans d'autres langues.

**BERLITZ**

5 Place Québec  
529-6161

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

**10<sup>3/4</sup>\***  
5 ans

le **TRUST ROYAL** <sup>MD</sup>

porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

LE MONDE

Haïti: un seul militaire au gouvernement

PORT-AU-PRINCE — Le nouveau chef de l'État haïtien, le général Prosper Avril, a formé hier un gouvernement où ne figure qu'un seul militaire tandis que les soldats et les sous-officiers à l'origine du coup d'État de samedi réitéraient leurs exigences de démocratie et de réforme de l'armée.

par EDOUARD PONS de l'Agence France Presse

Les hommes du bataillon d'élite des « Léopards » n'ont pas hésité à arrêter eux-mêmes leur commandant, le colonel Abélard Denis, qu'ils ont conduit menottes aux poignets devant le grand quartier général de l'armée, dans le centre de la capitale, avant de fuir en tirant des coups de feu en l'air.

Une fusillade nourrie, ponctuée de tirs d'armes lourdes, avait auparavant éclaté dans le camp de ce bataillon.

Le colonel Denis, proche de l'ancien pouvoir, était accusé d'avoir fait subir de mauvais traitements à ses soldats.

Selon des informations non confirmées, le commandant du camp d'aviation de Port-au-Prince aurait également été détenu par les hommes de troupe.

Lors d'une brève cérémonie d'investiture, le général Avril,

flanqué du meneur des sous-officiers et des soldats, le sergent Joseph Hébreux, a présenté le nouveau cabinet comme « le gestionnaire de la chose publique pour l'instauration définitive de la démocratie » dans le pays.

Un nombre inaccoutumé de sergents étaient présents à la cérémonie à laquelle assistait également le commandant du bataillon d'élite Jean-Jacques Dessalines, le colonel Jean-Claude Paul.

Personnalités indépendantes

Le nouveau gouvernement — qui est « au-dessus des partis », a assuré le général Avril — est formé de personnalités indépendantes. Seul le ministère de l'Intérieur et de la Défense nationale a été confié à un militaire, le colonel Carl Dorsainville, considéré comme un modéré.

Les principales formations politiques, de gauche et de centre, ont accueilli avec satisfaction le coup d'État et se sont déclarées prêtes à répondre à l'appel au dialogue

lancé par le chef de l'État en souhaitant le rétablissement rapide des institutions démocratiques.

Cependant, les sous-officiers et soldats dans diverses déclarations aux journalistes ont insisté sur la nécessité d'une « réforme systématique » de l'armée, l'instauration de la démocratie, le jugement des responsables des exactions des derniers mois et le respect des droits de l'homme et de la liberté de la presse.

Ils demandent également la restauration de la constitution de 1987, déclarée caduque par l'ancien chef de l'État, le général Henri Namphy, et la séparation de l'armée et de la police.

« Nous ne tolérerons plus d'abus, les choses doivent changer véritablement en Haïti », a déclaré à l'AFP un sergent de la garde présidentielle.

Par ailleurs, deux hommes au moins ont été tués hier à Port-au-Prince par la foule qui les accusait d'avoir participé aux exactions commises dans les derniers jours du gouvernement Namphy.

L'un d'eux a été livré par deux soldats à la population qui l'a lapidé à mort avant de traîner son cadavre dans les rues puis le brûler.



Un des responsables du massacre de l'église Saint-Jean Bosco a été assassiné et brûlé par une foule en colère, dimanche à Port-au-Prince

DEUX NOUVEAUX DÉPÔTS GARANTIS!

AU TRUST GÉNÉRAL, VOUS OBTENEZ TOUJOURS



Le dépôt garanti avec options de retraits

Investissez aux taux d'intérêt plus élevés du long terme, mais avec deux options de retraits du capital, sans pénalité, ni ajustement de taux.



Le dépôt garanti à taux progressif

À l'échéance de ce dépôt, vous obtenez 0.50 % de plus que le taux en vigueur lors du premier renouvellement et 1 % de plus au deuxième renouvellement.

Renseignez-vous sur ces deux nouveaux dépôts garantis à une succursale du Trust Général.



1/8%+

Investissez dans un dépôt garanti d'un an et plus et obtenez 1/8 %\* de plus que le taux en vigueur, tout simplement en faisant déposer les intérêts dans un compte d'épargne au Trust Général.

\* Offre non cumulative qui se termine le 5 novembre 1988.



Le summum des comptes épargne-chèques Bénéfices Plus\*

Six paliers de taux d'intérêt, et le taux croît avec le solde dans votre compte!

Aucuns frais de chèques avec un solde minimum de 1 000 \$

\* Bénéfices Plus est une marque déposée du Trust Général.



CONSULTATIONS GRATUITES ET SANS OBLIGATION!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS AU TRUST GÉNÉRAL!



**Succursales**  
**Sillery**, 1354, Maguire: 681-8282  
**St-Foy**, Place de la Cité: 652-7000  
**Québec**, Place Fleur de Lys: 522-4618  
**Lévis**, Les Galeries Chagnon: 833-4450  
**Trois-Rivières**, 1350, Royale: 379-7230 • 4450, Des Forges: 378-7230  
**Chicoutimi**, 494, Champs-Élysées: 549-6490  
**Jonquière**, Place St-Michel: 695-6490  
**Rimouski**, 2, St-Germain Est: 724-4106  
**Sept-Îles**, 770, boul. Laure: 968-1830



L'excellence dans les sports olympiques

Excellez avec Excel!

Puisque Hyundai est la voiture officielle des Jeux olympiques de Seoul, nous avons tenu à vous présenter cette Olympic Excel, Edition spéciale 1989.

Son allure est celle d'une championne est ses performances sont à l'avenant: traction avant, direction à crémaillère, moteur de 1,5 litres à arbres à cames en tête... plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie!

Cette édition spéciale comporte en plus des sièges sport, des roues de magnésium, un compte-tours, la finition-peinture intégrale (soit blanc, soit bleu et argent), la radio AM/FM ETR avec lecteur de cassette



et 4 haut-parleurs, ainsi que l'identification olympique.

De plus vous recevrez en cadeau un porte-clés olympique plaqué or 24 carats.

Une infime minorité d'athlètes se rendent aux jeux olympiques... et peu d'automobilistes pourront posséder l'Olympic Excel. Courez vite chez votre concessionnaire Hyundai - maintenant!

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.

VOITURE OFFICIELLE DES JEUX OLYMPIQUES DE SEOUL.

Ste-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto de Québec Inc.  
60, Dorchester Sud  
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltee  
144, rte. Kennedy  
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.  
6964, boul. Sainte-Anne  
L'Ange-Gardien 822-1475

M. Lessard Ltee  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
337-2234

Station Stellaire Inc.  
164, boul. Laurier  
Laurier Station  
728-4044

Automobiles Pony Beauce  
105 55, 1ère Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai  
150, boul. Tache ouest  
Montmagny 248-7877

Automobiles Charlevoix  
24, boul. Notre-Dame  
Clermont, Cte Charlevoix  
439-4611

Riviere-du-Loup Hyundai  
289, Temiscouata  
Riviere-du-Loup  
862-8144

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Pere  
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltee  
178, avenue Fraser  
Matane  
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.  
163, boul. LaSalle  
Baie Comeau  
296-8824

Portier Automobiles Inc.  
100, Napelcon  
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure ouest  
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.  
Chemin des Caps  
Fatima, Île de la Madeleine  
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

# **LA GRÈVE CHEZ BELL: LE SYNDICAT A SOUMIS DES DEMANDES. NOUS Y AVONS APPORTÉ DES RÉPONSES.**

*Malheureusement la grève se poursuit toujours chez Bell. Nous estimons que le public a le droit de savoir les efforts que nous faisons pour mettre fin au conflit et réduire au minimum les inconvénients pour notre clientèle.*

Notre offre du 2 septembre est venue à la suite de trois semaines de discussions avec le comité de négociation du Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada, et l'aide soutenue du médiateur fédéral. Elle a été soumise aux membres du syndicat, qui l'ont rejetée par une mince majorité de 52%. C'était notre troisième offre, et elle comportait des améliorations sensibles, répondant à des demandes précises que le syndicat a exprimées à la table de négociation et en présence du médiateur. En voici les points saillants.

## **LES SALAIRES**

L'un des sujets de préoccupation majeurs du syndicat. Or, par notre offre du 2 septembre, nos employés demeuraient les mieux payés de toute l'industrie canadienne des télécommunications. En effet, nous proposons des augmentations salariales de 5% la première année et de 4,5% dans la deuxième et la troisième. Cela signifie que pour la durée des conventions collectives, les employés se situant au sommet de leur échelle salariale\* auraient vu leurs rémunérations annuelles de base monter comme suit:

| EMPLOI       | SALAIRE ACTUEL | SALAIRE PROPOSÉ |
|--------------|----------------|-----------------|
| Technicien   | 37 100\$       | 42 600\$        |
| Téléphoniste | 24 000\$       | 28 100\$        |

\*La majorité des employés sont dans cette catégorie.

Malgré cela, le syndicat craignait que ces augmentations ne fussent pas à protéger convenablement ses membres si l'inflation se mettait à remonter. Pour remédier à cela, nous avons inclus dans notre offre une indemnité de vie chère dans la deuxième et la troisième années des conventions collectives. C'est là une concession dont les limites ne sont pas définies et qui pourrait se révéler coûteuse pour nous. Si le taux d'inflation atteignait 6%, par exemple, il nous en coûterait 4\$ millions. Et s'il montait davantage, nos coûts grimperaient en flèche.

## **LE RÉGIME DE RETRAITE**

Le régime de Bell, entièrement payé par la compagnie, est l'un des rares du secteur privé à prévoir une

indexation automatique de 2%. Et pourtant, le syndicat demandait encore plus de protection contre l'inflation.

Nous avons proposé une solution bien concrète, en offrant de majorer le taux d'indexation pour les employés des deux unités de négociation qui prendront leur retraite après la signature des conventions. Sachant que ces personnes, lorsqu'elles seront âgées et depuis longtemps à la retraite, seront plus vulnérables aux effets de l'inflation, nous avons haussé à leur intention le taux d'indexation jusqu'à un plafond de 4% basé sur 50% de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

## **LA SÉCURITÉ D'EMPLOI**

Au cours des dernières négociations, le syndicat a réitéré ses préoccupations concernant la sécurité d'emploi. Bell Canada n'a à peu près jamais fait de mises à pied. Nous avons toujours préféré recourir au travail temporaire et à temps partiel pour répondre à la fluctuation de la demande. Nous avons quand même offert de reclasser 900 employés comme employés à plein temps. C'est 650 employés de plus que ce que nous avons proposé jusque-là.

## **AUTRES AMÉLIORATIONS**

Il importe de rappeler que cette offre du 2 septembre incluait les améliorations convenues avec le syndicat le 12 avril dernier sur des questions telles que les heures de travail, le temps supplémentaire, les avantages sociaux, les vacances, la sécurité d'emploi et les changements technologiques.

*Nous sommes conscients de notre responsabilité à l'égard du public. Nous allons continuer de fournir à notre clientèle le meilleur service possible tout en cherchant une solution à ce différend. Nous estimons qu'il ne peut y avoir de règlement sans un effort réel et sérieux de part et d'autre. Notre offre du 2 septembre démontre clairement que nous l'avons compris.*

**Communiquer est essentiel.**

**Bell**

Les affrontements auraient fait plus de 400 morts

# La Birmanie vit une journée de quasi-guerre civile

BANGKOK (AFP, AP, PC) — Rangoon a connu hier, au lendemain du coup d'État du général Saw Maung, une journée de quasi-guerre civile qui s'est soldée, selon les autorités militaires, par la mort d'une vingtaine de personnes et, selon des sources indépendantes, par plus de 400 morts.

parvenues à Bangkok établissaient le bilan des pertes militaires à quelque 20 à 30 morts.

Selon la radio, au moins 36 civils ont été tués au cours de 11 incidents séparés dans la région de Rangoon dimanche et hier, après l'annonce du putsch. On ne connaissait pas encore le bilan d'un affrontement qui avait opposé dimanche soir quelque 500 « éléments destructeurs » aux for-

ces de l'ordre sur l'un des principaux ponts de la ville, a précisé la radio.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Rangoon en milieu d'après-midi, les porte-parole de la junte au pouvoir ont indiqué que l'armée avait dû intervenir à 14 reprises à Rangoon et que des troubles avaient eu lieu également à Mandalay, la seconde ville du pays, ainsi qu'à Magwe, Loikaw, Minbu, Maymyo et Tachilek. En tout, plus de 400 personnes auraient été tuées depuis dimanche.

sur les toits des bâtiments publics pour tirer dans la foule.

En fin de journée, un calme inquietant était retombé sur la ville, la plupart des barricades érigées la veille par les manifestants avaient été déblayées et le couvre-feu, de 20h00 à 4h00 locales, était apparemment respecté.

### Rumeurs

Il y avait des rumeurs non confirmées d'arrestations de dirigeants de l'opposition populaire et la résidence de l'ancien « numéro deux » du régime Aung Gyi, l'un des porte-parole du mouvement démocratique issu des grandes manifestations anti-gouvernementales du mois d'août, était encerclée par les militaires.

Le même Aung Gyi, la « passionaria » birmane Aung San Suu Kyi et l'ancien ministre de la Défense Tin Oo avaient toutefois pu tenir plus tôt dans la journée une conférence de presse au cours de laquelle ils avaient pris l'engagement de « continuer le combat pour la démocratie, par tous les moyens ».

De son côté, l'ancien premier ministre U Nu, qui avait été renversé en 1962 par le coup d'État du général Ne Win, s'est réuni avec un groupe d'étudiants et de représentants de 150 comités de grève. Il a affirmé qu'il continuait à se considérer comme le premier ministre en titre et qu'il avait constitué un gouvernement.

### Pour rétablir l'ordre

La junte militaire a affirmé avoir pris le pouvoir pour « rétablir l'ordre » et s'est engagée à organiser des élections libres et démocratiques. Hier, elle a pris une série de décrets ayant pour effet d'abolir les privilèges du Parti du programme socialiste birman (BSPP) fondé par le général Ne Win. Le BSPP cesse d'être le seul parti politique reconnu par la loi et il ne recevra plus de fonds de l'État.

Selon de nombreux observateurs, la junte s'efforce de poursuivre, avec cette fois des moyens militaires, la politique menée depuis le 19 août par le président Maung Maung, officiellement renversé dimanche, comme s'il s'agissait, selon le mot de l'un d'eux, d'un « coup d'État par consentement mutuel », préparé de connivence entre le gouvernement et l'armée. Hier, on était toujours sans nouvelle du président déchu.

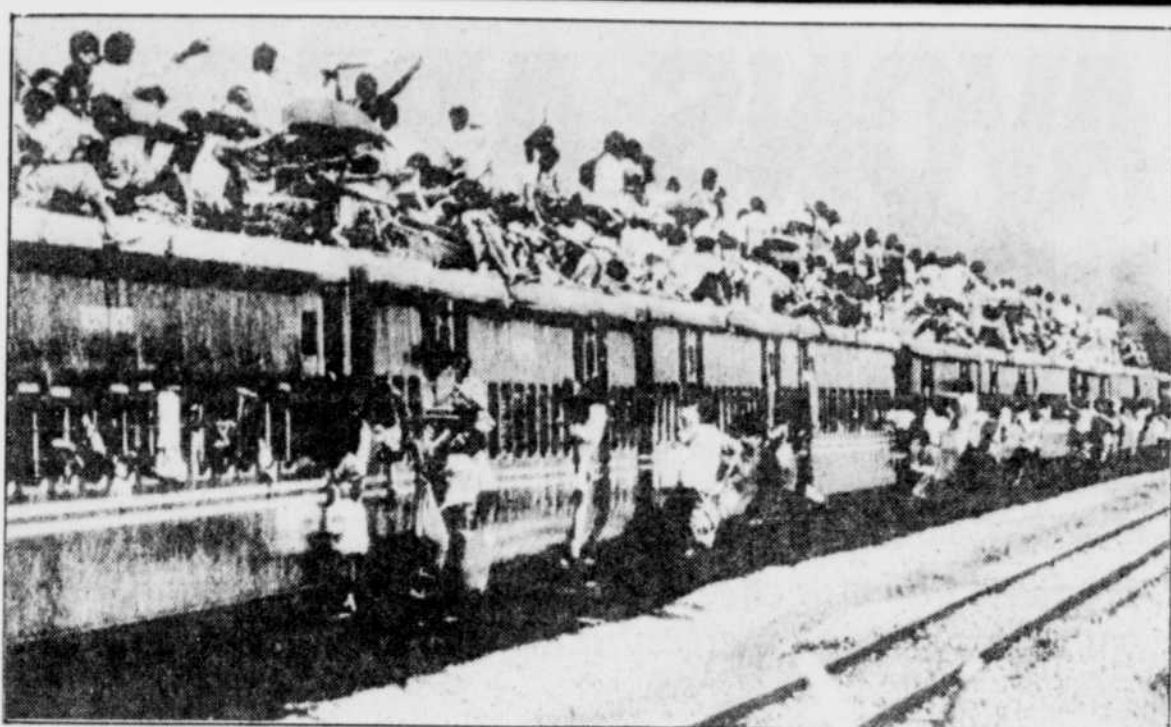
Tous s'accordent à considérer que le putsch a la bénédiction de l'ancien homme fort du régime, le général Ne Win. Celui-ci avait démissionné le 23 juillet, mais sa retraite ne semble être qu'apparente. Le général Saw Maung est d'ailleurs un de ses collaborateurs de longue date.

Washington et Ottawa ont condamné le putsch de dimanche en Birmanie. Le gouvernement américain envisage même d'arrêter ou de modifier son programme d'aide (\$14 milliards US) à ce pays.

Le Canada, lui, n'a pas de représentants en Birmanie. Il garde contact avec ce pays par l'intermédiaire de son ambassade au Bangladesh.

Ne reculant devant rien, les dirigeants de l'opposition se sont pour leur part déclarés prêts à poursuivre le combat pour la démocratie.

Radio-Rangoon a fait état d'un mort parmi les forces de l'ordre à Magwe, dans le centre du pays. Toutefois, des informations recueillies par des diplomates en poste dans la capitale birmane et



Le train de l'espoir

Tous les moyens sont bons pour ces milliers de personnes qui tentent de fuir les régions du Bangladesh dévastées par les pires inondations à survenir au cours de ce siècle. Cette catastrophe a fait quelque 2.000 morts et laissé un nombre incalculable de sans-abri.

# Étonnante Subaru.

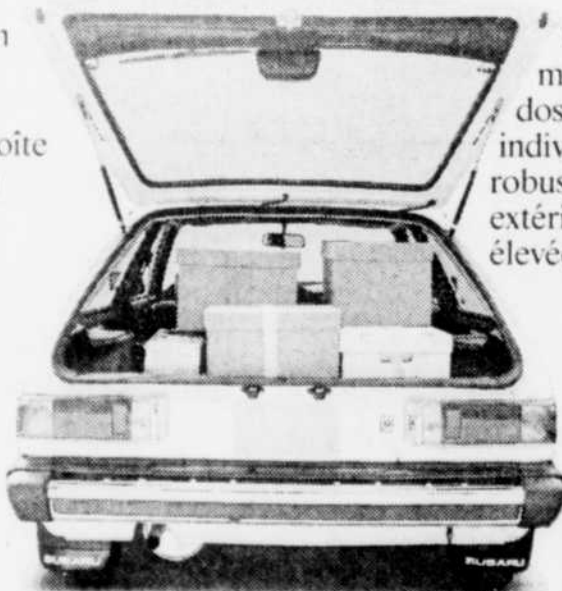


Étonnamment maniable.

Traction avant qui colle à la route. Suspension indépendante aux 4 roues. Direction à crémaillère. Tableau de bord analogique complet. Moteur fringant de 1,8 L. Boîte manuelle à 5 vitesses ou, en option, boîte automatique.

Étonnamment spacieuse.

Quatre places confortables dans un environnement élégant. Grande capacité de chargement de 960 L (34 pi<sup>3</sup>) grâce aux dossiers arrière rabattables individuellement. Carrosserie ultra robuste et finition intérieure et extérieure répondant aux normes élevées de qualité de Subaru.



## C'est la CHASER à 8989 \$\*

GL à cinq vitesses.

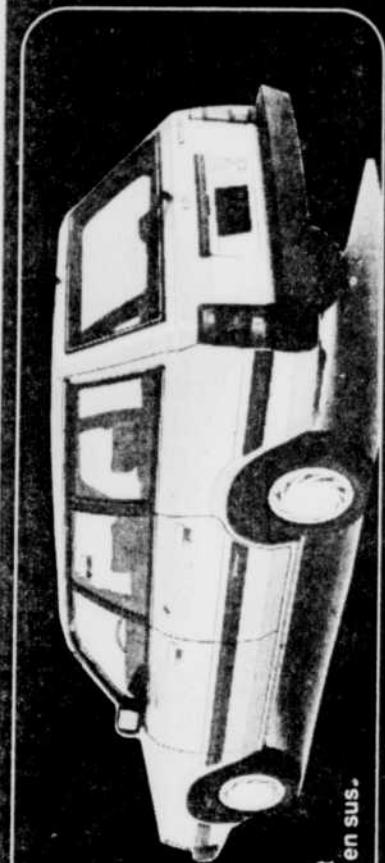
Heureux mariage d'une petite sportive et d'une familiale: voilà la Chaser de Subaru. Une voiture étonnante! Procurez-vous une Chaser avant que les autres ne reviennent de leur étonnement devant cette merveille à double personnalité. Comme le signale Ted Laturnus, chroniqueur automobile bien connu au Canada: "La Chaser de Subaru est actuellement une véritable aubaine." Profitez-en, parce qu'au prix de 8 989 \$\* l'occasion est belle. Voyez vite le concessionnaire Subaru le plus près.

# SUBARU

LA QUALITÉ JAPONAISE

\*Prix de détail suggéré pour le modèle GL à 5 vitesses. Exclut taxes, droits de douane et préparation de la voiture pour le marché québécois. Les prix peuvent varier sans préavis.

**LABBÉ SUBARU**  
1240, boul. Charest ouest, Québec  
681-6337



Spécial de septembre

Détail sup. 13 385 \$  
Rabais-chèque 1 500 \$  
Rabais du président 890 \$  
**PRIX SPECIAL 10 995 \$**  
Transport et préparation en sus.



Un autre excellent produit japonais



JACQUES MARCOUX  
Président

● ARGENTERIE ● CUIVRE  
● MIROIR ● CHAUDRONS  
● RÉPARATIONS  
● ÉTAMAGE ● POLISSAGE  
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS  
QUÉBEC ENR. 687-2559

COURS DE SERVICE au BAR  
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC  
avec la collaboration de la Distillerie Corby  
COURS de CONNAISSANCES des VINS  
Forme culture par norme C.P. 2005, min. Éducation de Québec  
692-0310

L'ASSOCIATION des ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC  
CONFÉRENCIÈRE  
MADAME MARGUERITE WOLFE  
CONSEILLÈRE EN STRATÉGIES DE SUCCÈS  
THÈME: RÉUSSIR C'EST QUOI?  
INVITÉ D'HONNEUR: Monsieur Joseph Lemieux, président provincial de l'Ordre des Assureurs-Vie de Québec Inc.  
Madame Wolfe viendra nous entretenir, lors d'un dîner, le 30 septembre 1988, à 11h30, au Ramada Inn, boulevard Laurier, Ste-Foy.  
Places disponibles limitées.  
Pour réservation: (418) 654-0440  
ou  
Par écrit: ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC  
2635, Hochelaga, Bureau 960,  
Ste-Foy, Qué. G1V 4W2

# Le secrétaire général de l'ONU en Afrique du Sud demain

NATIONS UNIES (AFP, Reuter) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, effectuera une visite de travail en Afrique du Sud entre le 21 et le 23 septembre, pour discuter de la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité sur la Namibie, a confirmé, hier, le porte-parole de l'ONU, M. François Giuliani.

des Etats-Unis, le plan d'indépendance de la Namibie devrait entrer en vigueur le 1er novembre prochain, et son application demanderait environ un an. Pendant cette période de transition, le territoire serait administré par

l'ONU, qui verrait également à organiser des élections libres et démocratiques.

On ne sait pas si M. Perez de Cuellar demandera à voir le leader noir Nelson Mandela, en prison depuis 1962 pour complot

contre l'Etat et qui souffre de tuberculose.

L'Afrique du Sud avait été expulsée de l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 à cause de sa politique d'apartheid. Elle demeure toutefois membre de l'organisa-

tion internationale et y dépêche un représentant chaque fois que le Conseil de sécurité est saisi de la question de la Namibie, cette ancienne colonie allemande également connue sous le nom de Sud-Ouest africain.

Après l'Afrique du Sud et probablement la Namibie, le secrétaire général se rendra en Angola pour des consultations avec le président Eduardo dos Santos sur la situation dans la région, a ajouté le porte-parole.

Le secrétaire général devait quitter New York pour Pretoria, aujourd'hui, et ne sera donc pas présent à l'ouverture de la session de l'Assemblée générale, qui se déroule le même jour.

Le gouvernement sud-africain avait fait de la visite de M. Perez de Cuellar à Pretoria une des conditions avant la mise en oeuvre de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie, selon les milieux diplomatiques.

Selon les décisions récemment arrêtées par l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous la médiation

## En Bref

### ■ Botha nie

— JOHANNESBURG (AFP) - Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a démenti hier avoir invité personnellement le pasteur noir américain et ancien candidat démocrate à la Maison-Blanche, M. Jesse Jackson, à se rendre en visite en Afrique du Sud, a-t-on annoncé à Johannesburg. Ce démenti fait suite à l'annonce par le porte-parole du pasteur Jackson, Mme Tanya Mitchell, dimanche à Washington, que le dirigeant noir avait été invité en Afrique du Sud par M. Botha afin de contribuer à un dénouement dans l'affaire des trois militants sud-africains réfugiés depuis une semaine au consulat américain à Johannesburg.

### ■ Autre échec

— CAP CANAVERAL (AFP) - Un missile pour sous-marins Trident-2, a dû être détruit une minute après son lancement d'un pas de tir à Cap Canaveral hier, à la suite d'une défaillance au niveau du deuxième étage, a annoncé la Navy. Il s'agit du troisième échec sur 15 essais de ce type de missiles, prévu pour être l'arme la plus puissante de la Marine américaine. D'un coût de \$23,7 millions US, le Trident-2 a une portée de 9.600 km, et peut lancer 10 têtes nucléaires sur différentes cibles. Il devrait entrer en service en 1989.

### ■ Le pape de retour

— ROME (AFP) — Jean-Paul II est arrivé, hier soir, à Rome venant de Maputo, Mozambique, au terme de son voyage pastoral de 10 jours en Afrique australe. Durant ce quatrième voyage en Afrique, le pape s'est rendu au Zimbabwe, au Botswana, au Lesotho, au Swaziland et au Mozambique, faisant une escale forcée à Johannesburg, son avion n'ayant pas pu se poser au Lesotho en raison du mauvais temps.



## « Le Trust Royal vous offre un prêt hypothécaire qui vous permet d'économiser 47% en frais d'intérêts »

*Jean Pelneau*

### TRUST ROYAL DOUBLE VERSEMENT

| Exemple d'économie d'intérêts              | Capital emprunté \$ | Intérêts versés \$ | Intérêts économisés \$ | Durée de remboursement |
|--|---------------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| Prêt hypothécaire ordinaire - 25 ans à 11% | 50 000              | 94 699,74          | 0                      | 25 ans                 |
| Deux doubles versements par année*         | 50 000              | 50 312,34          | 44 387,40              | 14 ans et 11 mois      |
| Economie d'intérêts                        | -                   | -                  | 47%                    | -                      |

Vous avez les moyens de faire des versements hypothécaires de plus? Songez au double versement. Vous avez des difficultés financières passagères? Pourquoi ne pas sauter un versement? Vous avez besoin d'argent à des taux avantageux pour des renovations? Pensez à notre formule d'extensibilité.

Le prêt hypothécaire du Trust Royal est le seul qui offre ces modalités et qui s'adapte avec autant de souplesse aux fluctuations de votre situation financière.

#### Doublez votre versement

Vous pourriez économiser 47% en frais d'intérêts et rembourser votre prêt hypothécaire dix ans plus vite grâce à la formule de double versement du Trust Royal.

Celle-ci vous autorise à doubler votre mensualité quand vous le voulez et aussi souvent que vos moyens vous le permettent. Le double versement s'applique directement au capital et pourrait, par exemple, vous économiser 44 000\$ en frais d'intérêts sur un prêt de 50 000\$.

Mieux encore, conjuguez vos doubles verse-

ments à notre modalité de remboursement annuel anticipé de 10% et vous économiserez encore davantage.

#### Sautez un versement

Seul le Trust Royal vous permet de sauter une mensualité en cas de difficultés financières passagères. N'est-ce pas plus avantageux, en effet, de sauter une mensualité plutôt que d'emprunter sur sa carte de crédit à des taux de 16% ou plus? Chaque double versement vous donne droit de sauter un versement.

#### Profitez de la marge de crédit «extensible»

La marge de crédit «extensible», exclusive au Trust Royal, vous donne accès à la valeur nette de votre résidence sur simple signature d'un chèque et à taux privilégié.

Si vous avez besoin d'argent pour une urgence, pour les frais de scolarité de vos enfants, pour des vacances, pour renover votre maison ou acheter une voiture, avez recours à notre

formule d'extensibilité. Votre marge de crédit «extensible» pourrait vous permettre d'économiser 47% des frais d'intérêts d'un prêt à la consommation ordinaire.

Songez de quelle façon vous pourriez tirer avantage de notre prêt hypothécaire - doubler votre versement, sauter un versement, profiter de la marge de crédit «extensible» - pour économiser 47% en frais d'intérêt.

Appelez-nous pour convenir de votre prêt hypothécaire préautorisé et pour obtenir un exemplaire de la brochure En route vers la maison, un guide complet sur le choix d'une maison et d'un prêt hypothécaire. Trust Royal En direct: 1 800 387-1610.



AU QUÉBEC DEPUIS PRES DE 100 ANS

Transférez votre prêt hypothécaire au Trust Royal et ne payez aucuns frais.†

Passez à la succursale du Trust Royal la plus près.

QUÉBEC •  
2700, boul. Wilfrid-Laurier  
Place Laurier, Ste-Foy  
658-1013

1874, d'Estimauville, Québec  
667-7318

1122, chemin St-Louis, Sillery  
681-7241

JONQUIÈRE  
2876, Place Davis  
548-3108

## ET UNE AUTRE...



Un ensemble comprend l'ordinateur Macintosh SE et un disque rigide de 20 Mo.

## La gestion de réseau pour moins de 160\$ par mois.\*

Un simple raccordement suffit pour mettre tous vos périphériques à la portée des utilisateurs de vos ordinateurs Apple<sup>®</sup> Macintosh<sup>™</sup> et de vos autres systèmes.

L'ordinateur Apple Macintosh se prête parfaitement au partage des périphériques et ComputerLand en facilite l'intégration grâce aux mensualités raisonnables de ses contrats de crédit-bail. Chaque système Apple Macintosh peut être relié en réseau aux autres systèmes de votre bureau. Adressez-vous sans hésiter à ComputerLand pour résoudre toute question relative à la gestion de réseau.

\* Estimé en fonction d'un contrat de crédit-bail de 60 mois. Renseignez-vous sur les services de crédit-bail de ComputerLand auprès de notre représentant.

"ComputerLand se tient entièrement à votre disposition par l'entremise de son service d'assistance téléphonique. Si vous vous heurtez à un obstacle, nous sommes toujours là pour vous tirer d'ennui!"

DEBBIE ALBERT  
SERVICE D'ASSISTANCE  
TÉLÉPHONIQUE



# ComputerLand

Ste-Foy

2600, boul Laurier 657-6677 centre de formation 657-6677

Apple et le symbole social d'Apple sont des marques déposées et Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc.

Tous les produits qui vous sont proposés par ComputerLand ont été étudiés et approuvés quant à la supériorité de leur rendement et de leur valeur.

# Libre accès à l'information.

4 1 1

Bell Cellulaire répond à ce besoin que vous avez du libre accès à l'information.  
Par un avantage qu'il est le seul à offrir. Avec Bell Cellulaire, tous les appels 411 sont absolument gratuits.  
Pour en savoir davantage, appelez au 1 800 361-5551 dès aujourd'hui.

 **Bell Cellulaire**  
*Cellulaire Plus*



## Israël lance avec succès son premier satellite

JÉRUSALEM (AFP, AP, NYTNS) — L'Agence spatiale israélienne (ASI) a procédé hier à 11h32 locales à la mise sur orbite d'un satellite civil expérimental, le premier satellite lancé par Israël, a annoncé cet organisme à Jérusalem.

Selon l'agence, le satellite Ofek-1 a été lancé « à partir du territoire israélien » par une fusée israélienne de type Shavit, construite à cet effet.

Ofek-1 est un satellite volant sur « orbite basse », dont le point le plus rapproché de la Terre est situé à quelque 250 km et le point le plus éloigné à environ 1.000 km. Il s'agit du premier d'une série de satellites qui seront mis sur orbite au cours des prochaines années, a précisé l'agence. Il tourne autour de son axe toutes les minutes et

pèse avec ses capteurs solaires 153 kilos, selon ASI.

L'engin, qui, selon le magazine spécialisé britannique Jane's Defence Weekly, transporte de l'équipement de surveillance permettant de suivre les activités des ennemis arabes d'Israël, transmettra des renseignements pendant un mois avant de se désintégrer. Les experts estiment que ce succès technologique est de nature à rendre l'Etat hébreu moins dépendant des Etats-Unis dans le domaine de l'espionnage par satellite.

En procédant à ce tir, Israël est devenu le dixième membre



Le satellite Ofek-1 s'envolant vers son orbite.

du club des pays capables de lancer des satellites en orbite de la Terre, les autres étant les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, le Japon, la France, la Grande-Bretagne, le Brésil, l'Italie et l'Inde.

## Michael Dukakis plus humain et George Bush plus compétent?

NEW YORK (AP) — Les électeurs américains considèrent Michael Dukakis comme plus humain et George Bush comme plus compétent mais ne sont pas persuadés que l'un ou l'autre pourrait atteindre en tant que président la plupart des objectifs qu'il s'est fixés, révèle un sondage Media General-Associated Press.

comme eux, contre 50 pour 100 pour M. Bush.

Lors de ce sondage, 57 pour 100 des personnes interrogées ont affirmé qu'elles prévoient de voter et avaient arrêté leur choix, donnant l'avantage à M. Bush par 56 pour 100 contre 39 pour 100.

La moitié des 1.125 adultes interrogés du 6 au 14 septembre dans l'ensemble du pays, après le lancement officiel de la campagne, voient un dirigeant fort dans chacun des deux hommes. Mais une nette majorité pense que le vice-président républicain comprend beaucoup mieux les problèmes auxquels est confronté un président et est plus compétent pour diriger le gouvernement.

Seuls 36 pour 100 pensent que M. Bush pourrait atteindre la plupart de ses objectifs, contre 31 pour 100 pour M. Dukakis. Près de la moitié des électeurs pensent que l'un comme l'autre se retrouverait dans l'impasse et les autres doutent.

Comme le plus capable à maintenir une défense forte, M. Bush écrase son adversaire démocrate par 67 pour 100 contre 15 pour 100. Et il est même considéré comme le plus apte à réduire l'énorme déficit budgétaire américain (38 pour 100 contre 30 pour 100).

En outre, 77 pour 100 pensent qu'il comprend les problèmes complexes auxquels est confronté un président, alors qu'ils ne sont que 44 pour 100 à le penser pour le gouverneur du Massachusetts; 50 pour 100 estiment que M. Bush gouvernerait mieux, et 34 pour 100 M. Dukakis.

Ce dernier est par contre à son avantage sur les questions person-

## Les chrétiens du Liban se rebellent

BEYROUTH (AP, AFP) — Les chrétiens de la droite libanaise se sont rebellés, hier, contre l'accord qui aurait été conclu entre les Etats-Unis et la Syrie sur le choix d'un nouveau président, agitant le spectre d'une reprise de la guerre civile.

« Nous avons défini une position ferme et unie sur l'issue des pourparlers syro-américains », souligne un communiqué publié

par 10 dirigeants spirituels chrétiens qui refusent la candidature éventuelle de M. Mikhail Daher, 58 ans.

« Cette position est fondée sur le principe d'élections présidentielles libres de toutes pressions, sur le maintien du système démocratique libanais et sur l'exercice pour les membres du Parlement de leur devoir constitutionnel dans l'élection d'un nouveau président ».

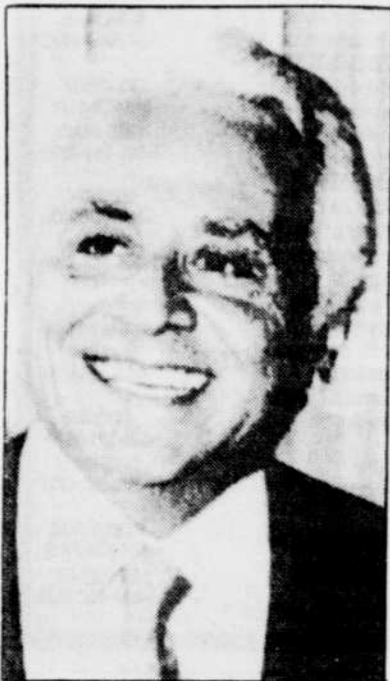
Des informations circulant à Beyrouth indiquent que le patriarche Nasrallah Sfer, chef de la communauté chrétienne maronite, ferait pression pour soutenir Raymond Eddé. M. Eddé, qui vit en exil à Paris depuis 1976, avait annoncé la semaine dernière son intention de se proposer sa candidature.

Hier, le chargé d'affaires américain à Beyrouth, M. Daniel Simpson, a qualifié d'« ennemis du Liban » ceux qui entraveraient la séance du Parlement qui doit désigner jeudi un nouveau président de la République.

« Toute formation qui choisirait d'entraver l'élection du président

est un ennemi du Liban, dont le sort est en jeu », a affirmé à la presse le diplomate américain à l'issue d'un entretien avec le Mufti (sunnite) de la République, Cheikh Hassan Khaled.

Le « camp chrétien » opposé à l'influence de la Syrie au Liban avait provoqué le 18 août le boycott de la première séance électorale pour contrecarrer la candidature de l'ancien président Soleiman Frangie, ami personnel du président syrien Hafez al-Assad. Dimanche soir, il a dénoncé un accord syro-américain intervenu la semaine dernière à Damas prévoyant la candidature de M. Daher, un député maronite du Liban-Nord (contrôlé par l'armée syrienne).



Mikhail Daher, l'homme au centre de la controverse.

**VERRES DE CONTACT**  
**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**  
 Gaëtan Richard, md  
 FRCSC(C)  
 1045, chemin Ste-Foy  
 QUÉBEC  
 Face Hôpital St-Sacrement  
 683-4450

## Un cadre de vie à votre image. Unique!



## Concours: 50 ans à CBV Ça se fête

30,000 \$ en prix:

- Une voiture ACURA INTÉGRA 88 de ACURA OPTIMA
- Une croisière d'une semaine pour 2 personnes dans les Antilles sur le MERMOZ de VOYAGES BEL-AIR, CROISIÈRES SOLEIL et CROISIÈRES PAQUET.
- Une garde-robe d'une valeur

- de 5.000 \$ de PLACE STE-FOY.
  - 50 baladeurs de la CLEF DE SOL.
- De 7h à 8h écoutez Robert Gillet à CBV BONJOUR et Renée Hudon à QUÉBEC EXPRESS de 15h à 16h. Du 29 août au 29 septembre, répondez à la question

quotidienne posée en ondes et faites-nous parvenir les coupons publiés tous les jours dans le SOLEIL en spécifiant le jour et la date. Tous les jours, deux baladeurs AM/FM cassette SHARP seront tirés en ondes à CBV BONJOUR et QUÉBEC EXPRESS. Les 3 grands prix seront attribués en ondes le 30 septembre à CBV BONJOUR.

**Radio-Canada CBV 980/Québec**

Règlements disponibles à Radio-Canada. Un seul coupon par enveloppe.



**ACURA Optima**  
**VOYAGES BEL-AIR**  
 croisières Soleil  
 Radio-Canada Québec 11/Cable 6  
**CROISIÈRES PAQUET**  
 La clef de Sol  
**LE SOLEIL**

Postez à: CBV 50 ans Ça se fête  
 Case postale 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2,  
 ou déposez au mail central de Place Ste-Foy

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Tél. jour: \_\_\_\_\_ soir: \_\_\_\_\_  
 Réponse: \_\_\_\_\_  
 Date et jour: \_\_\_\_\_

## ET UNE AUTRE...



## La gestion de réseau pour moins de 415\$ par mois.\*

Multipliez vos fonctions de traitement en reliant l'ordinateur personnel COMPAQ DESKPRO 386/25 en réseau avec vos autres systèmes.

Le COMPAQ DESKPRO 386/25 est l'ordinateur personnel le plus puissant qui se puisse acheter et ce, moyennant des mensualités très abordables. Pour tirer le meilleur parti possible de cette technologie de pointe qui a fait la renommée de COMPAQ, ComputerLand vous suggère de relier vos ordinateurs en réseau de sorte qu'ils puissent se partager tous vos périphériques et vos logiciels d'application.

\*Estimé en fonction d'un contrat de crédit-bail de 60 mois. Renseignez-vous sur les services de crédit-bail de ComputerLand auprès de notre représentant.

**ComputerLand**

Ste-Foy  
 2600, boul Laurier 657-6677 centre de formation 657-6677

« Nos programmes d'entretien sont taillés à la mesure précise de vos besoins. Le régime d'assurance-maladie de l'ordinateur CHIP vous procurera toute la protection souhaitée! »

MIKE JALALI  
 SERVICE D'ASSISTANCE  
 TECHNIQUE



L'ensemble comprend l'ordinateur personnel COMPAQ DESKPRO 386/25, un disque rigide de 110 Mo, un écran couleur VGA et une carte d'adaptation.

COMPAQ est une marque déposée de COMPAQ Computer Corporation. Bureau des marques de commerce et des brevets enregistrés aux E.-U., Houston, TX, USA.

Tous les produits qui vous sont proposés par ComputerLand ont été étudiés et approuvés quant à la supériorité de leur rendement et de leur valeur.

# Le gouvernement Messner tire sa révérence en Pologne

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) - La Diète (parlement) polonaise a accepté hier soir la démission du gouvernement de M. Zbigniew Messner, qui a toutefois été chargé d'assurer les affaires courantes dans l'attente de la formation d'un nouveau cabinet, a annoncé l'agence officielle PAP.

La démission du gouvernement a été acquise par 359 voix pour, 1 voix contre et 17 abstentions, a précisé l'agence, lors d'un vote intervenu peu après 21h00 locales, en présence du chef de l'Etat et du parti, le général Wojciech Jaruzelski.

Le premier ministre avait présenté hier matin devant la Diète la démission de son gouvernement, critiqué de toutes parts, y compris au sein des instances dirigeantes du pays, pour sa gestion économique, alors que le pouvoir est en-

gagé dans des discussions avec l'opposition sur la réunion d'une « table ronde », pour sortir le pays de la crise.

La Diète avait mis en doute « sa capacité à mener à bien le processus de réformes économiques », surtout depuis les grèves ouvrières du mois d'août, réclamées par les Polonais pour sortir le pays de la crise dans laquelle il s'enfonçait depuis plusieurs années.

M. Messner a déclaré, peu avant le vote, qu'il présentait la démission de son gouvernement

« au nom de la raison d'État ». « Cela résoudra beaucoup de nos problèmes », a-t-il ajouté, cité par la télévision polonaise.

M. Zbigniew Messner, 59 ans, dirigeait le gouvernement depuis novembre 1985, succédant à ce poste au général Jaruzelski, dont il est l'un des proches.

L'agence PAP n'a pas précisé dans quel délai un nouveau cabinet devrait être formé. Toutefois, de bonne source, on estimait qu'un prochain gouvernement - qui devrait inclure des « techniciens », partisans d'une économie libérale - pourrait être présenté lors d'une prochaine réunion de la Diète, prévue les 28 et 29 septembre. Celle-ci devrait être précédée d'une réunion du Comité central du Parti communiste polonais.

Deux vice-premiers ministres sont d'ores et déjà donnés partants : Zdzislaw Sadowski, « père » de la réforme économique, et Zbigniew Szalajda, chargé de l'Économie, a-t-on appris de source informée.

Un économiste, considéré comme un partisan de l'économie libérale, le professeur Jozef Kaleta, aurait été sollicité pour prendre le portefeuille de M. Szalajda, a-t-on ajouté de même source.

## L'opposition est sceptique

L'opposition, engagée dans des tractations avec le pouvoir sur l'organisation d'une « table ronde » sur les problèmes du pays - fixée en principe au 15 octobre - s'est déclarée « sceptique » sur les chances de voir cette démission déboucher, comme elle le demande, sur une ouverture du régime à toutes les composantes de la société polonaise, notamment au syndicat interdit Solidarité.

Si elle entend rester prudente avant de connaître le nouveau vi-



Le premier ministre polonais démissionnaire Zbigniew Messner

sage du gouvernement, il s'agit « bouc émissaire » à la grogne de la population, exaspérée par la dégradation de ses conditions de vie, d'une désignation d'un

## Heurts inter-ethniques en Azerbaïdjan

# L'Arménie encore paralysée

MOSCOU (d'après AFP et AP) - Des avions militaires sont arrivés hier soir à Erevan, la capitale arménienne, paralysée depuis le matin par des grèves et manifestations, au moment où le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, faisait parvenir un message personnel au Comité Karabakh (dissident) l'appelant à calmer la population.

Le brusque regain de tension en Arménie, qui s'est traduit par des grèves et manifestations, a été suscité par des heurts inter-ethniques dimanche au Nagorno-Karabakh, en Azerbaïdjan, qui ont fait officiellement 25 blessés, dont 17 hospitalisés, certains atteints par des armes à feu.

Un des trois blessés arméniens, âgé de 61 ans, est décédé hier, a précisé M. Ambartsoum Galastian, membre du Comité Karabakh interrogé au téléphone depuis Moscou. Ces trois hommes avaient été blessés à Khadjali, village azéri proche du chef-lieu Stepanakert, habité par 50.000 Arméniens. Onze autres personnes avaient subi des blessures lors d'une expédition arménienne de représailles dans ce village.

Le chef du Parti communiste

arménien, M. Souren Aroutiounian, a reçu pendant deux heures en fin d'après-midi une délégation du Comité Karabakh, qui, bien qu'officiellement interdit, mène depuis sept mois le mouvement arménien qui réclame l'annexion de la région de Nagorno-Karabakh (Azerbaïdjan) à l'Arménie. Les Arméniens, qui forment 76 pour 100 de la population de Nagorno-Karabakh, sont chrétiens alors que la majorité des habitants de l'Azerbaïdjan pratiquent la religion musulmane.

Durant cet entretien, M. Mikhaïl Gorbatchev a téléphoné à M. Aroutiounian. Ce dernier a informé ses interlocuteurs que le numéro un soviétique leur demandait personnellement d'agir pour calmer la population, a affirmé M. Galastian. Ce dernier, qui affirme que l'armée entoure Stepanakert,

prévoit le retour massif des militaires dans toute cette région de l'Azerbaïdjan.

Le chef du parti arménien a proposé une réunion, aujourd'hui ou demain, du présidium du Parlement arménien, qui pourrait s'adresser au présidium du Parlement de l'URSS, l'instance ayant refusé le 18 juillet le transfert à l'Arménie du Nagorno-Karabakh, l'enjoignant d'accélérer la recherche d'une solution pour cette région, a précisé M. Galastian.

Le Comité a fait part de cette entrevue et du message de M. Gorbatchev à une foule immense - qu'il a estimée à 250.000 personnes massée dans la soirée devant l'Opéra d'Erevan.

Un appel à poursuivre la grève aujourd'hui y a été lancé. La grève était déjà presque générale hier dans la capitale arménienne et s'étendait aux autres villes de la république. Parallèlement, 58 députés arméniens avaient donné hier leur accord pour une session extraordinaire du Parlement, réclamée par les manifestants, a indiqué M. Galastian.

## ACHETEZ OU LOUEZ

### LOCATION À LA JOURNÉE, À LA SEMAINE OU AU MOIS



COMPAG PORTABLE III ET LE COMPAG PORTABLE 386. Une grande performance toujours à portée de la main.

LE COMPAG PORTABLE III ET LE COMPAG PORTABLE 386. UNE GRANDE PERFORMANCE TOUJOURS À PORTÉE DE LA MAIN.

Les modèles COMPAG PORTABLE sont dotés de toutes les caractéristiques de pointe qu'exigent les usagers sérieux, tout en ne pesant que 18 livres chacun. Leur performance élevée peut donc vous suivre dans tous vos déplacements.

Le COMPAG PORTABLE III a 16 bits est doté d'un microprocesseur 80286 de 12 MHz. Vous avez donc ainsi accès à toutes les fonctions d'un ordinateur personnel tant sur la route qu'au bureau. Le COMPAG PORTABLE 386 offre toute la puissance du microprocesseur 80386 à 32 bits et 20 MHz pour maximiser la performance du système.

Qu'il s'agisse de l'achat, du crédit-bail ou de la location d'ordinateurs, y compris la gamme impressionnante d'ordinateurs personnels COMPAG, Hamilton n'a pas d'égal pour répondre à vos besoins.

"11 ans d'excellence"

**HAMILTON**  
VENTE ET LOCATION D'ORDINATEURS

Mille et une façons de mieux vous servir.

QUÉBEC  
418-522-4446  
SANS FRAIS  
1-800-361-6751

MONTRÉAL  
514-332-4755  
SANS FRAIS  
1-800-361-6751

OTTAWA  
613-737-3282  
SANS FRAIS  
1-800-267-6332

TORONTO  
416-252-6171  
SANS FRAIS  
1-800-268-2106

LONDON  
519-661-0035  
SANS FRAIS  
1-800-268-2106

EDMONTON  
403-455-8046  
SANS FRAIS  
1-800-861-1337

CALGARY  
403-291-0999  
SANS FRAIS  
1-800-861-1337

VANCOUVER  
604-734-7710  
SANS FRAIS  
1-800-663-5136

LES NOUVELLES AUDI 100/200

NOUVEL INTERIEUR

GARANTIE DE 10 ANS CONTRE LA CORROSION

CARTE AUDI

ES NOUVELLES AUDI 100/200

À première vue, les nouvelles Audi 100/200 suscitent certains commentaires. Mais elles invitent aussi à un examen détaillé.

Prenez l'intérieur, repensé à fond. Le nouveau tableau de bord (rehaussé de riches boiseries de zébrano sur les 200) plaît autant par le choix et le placement de son instrumentation que par son raffinement. Un milieu dans lequel l'exceptionnel est de règle.

Conçue et construite en fonction du principe que tout repose sur la qualité, chaque Audi peut aussi se vanter de bénéficier d'une garantie de 10 ans (un record pour l'industrie) contre les perforations dues à la corrosion et, bien entendu, de la Carte Audi. Le concessionnaire Audi pourra vous en préciser tous les détails.

Nous pourrions décrire à l'infini ce que l'on ressent à conduire ces brillantes automobiles.

Mais quelle que soit la tentation de nous étendre sur les autres vertus des nouvelles Audi 100/200, nous jugeons préférable de vous laisser vous-même les découvrir.

Non pas en vitesse, mais à loisir, au volant d'une de ces brillantes automobiles.



À l'avant-garde du génie automobile.



(Mieux vaut se taire et vous donner le volant)